ACADÉMIE
DE BESANÇON

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours de recrutement de professeurs des écoles

Session 2023

Rapport de jury

Sommaire

- Données chiffrées
- Première épreuve d'admissibilité : Français
- Deuxième épreuve d'admissibilité : Mathématiques
- Troisième épreuve d'admissibilité : Application – Sciences et technologie – Histoire, géographie, EMC - Arts
- Première épreuve d'admission : Leçon
- Deuxième épreuve d'admission : Entretien – EPS - motivation
- Troisième épreuve d'admission facultative : Langues vivantes
- Remerciements

DONNÉES CHIFFRÉES

1. Taux de réussite

Concours	Nombre d 'inscrits	Nombre de présents à la 1ère épreuve écrite	Nombre de postes offerts	Nombre de candidats admissibles	Nombre d'admis Liste principale	Taux de réussite* Liste principale	Nombre d'inscrits sur liste complémentaire
Externe public	664	363	102	270	102	28%	55
Second interne public	91	29	3	9	2	7%	0
Troisième public	135	47	3	9	3	6%	0
Externe privé	98	26	3	9	3	12%	3
Totaux	988	465	111	297	110	24%	58

**Par rapport aux présents*

2. Moyennes obtenues

Concours	Nombre de candidats admissibles	Moyenne obtenue par le 1er candidat de la liste des admissibles	Moyenne obtenue par le dernier candidat de la liste des admissibles	Nombre d'admis liste principale	Moyenne obtenue par le 1er candidat liste principale	Moyenne obtenue par le dernier candidat liste principale	Nombre d'admis liste complémentaire	Moyenne obtenue par le dernier candidat liste complémentaire
Externe public	270	18,57	09.08	102	20,31	11,52	55	10,05
Second interne public	9	16.16	10.08	2	17,33	12,57	0	
Troisième public	9	16.40	10.04	3	16,22	14,66	0	
Externe privé	9	15.66	9.66	3	16,72	15,49	3	13,90

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2023
Epreuve d'admissibilité
Epreuve écrite disciplinaire de français

1. Rappel : les attendus de l'épreuve écrite disciplinaire de français

L'épreuve prend appui sur un texte court (extrait de roman, de nouvelle, de littérature, d'essai) d'environ 400 à 600 mots.
Elle est composée de 3 parties :

1. Étude de la langue : il s'agit de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidat(e)s.
2. Lexique et compréhension lexicale.
3. Partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé, argumenté et structuré.

Cette partie repose sur la compréhension du texte et sur l'ensemble des connaissances et des lectures des candidat(e)s qui peuvent être convoquées.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de français du cycle 4,
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

2. La notation

Les copies sont notées sur un total de **20 points** (coefficient 1). La répartition des points s'opère de la manière suivante :

- Partie 1 : Etude de la langue, **6 points**.
- Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale, **4 points**.
- Partie 3 : Réflexion et développement, **10 points**.
- Qualité de la langue (orthographe, syntaxe, graphie, soin de la copie) : pénalités de **0 à – 2 points**.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

3. Données quantitatives

L'absentéisme aux épreuves écrites de français est élevé : 459 candidat(e)s ont composé pour 988 inscrits.

Nombre total des copies corrigées : **459**

- Concours externe public : 365
- Second concours interne public : 21
- Troisième concours public : 47
- Concours externe privé : 26

Nombre total de candidat(e)s éliminé(e)s (note égale ou inférieure à 5) : 29

- Concours externe public : 16
- Second concours interne public : 3
- Troisième concours public : 8
- Concours externe privé : 2

3.1. Détail de l'ensemble de l'épreuve

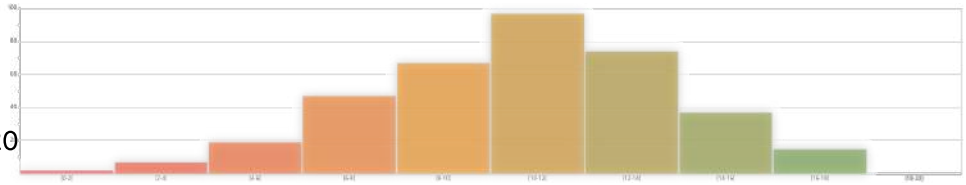
Concours externe public

365 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : 10,56 / 20

La note la plus basse est : 1,50 / 20

La note la plus élevée est : 17,45 / 20



Nombre de candidat(s) éliminé(s) : 16

Répartition des notes	[0-2]	]2-4]	[4-6]	[6-8]	[8-10]	[10-12]	[12-14]	[14-16]	[16-18]	[18-20]
Nombre de copies	2	7	19	47	67	97	74	37	15	0

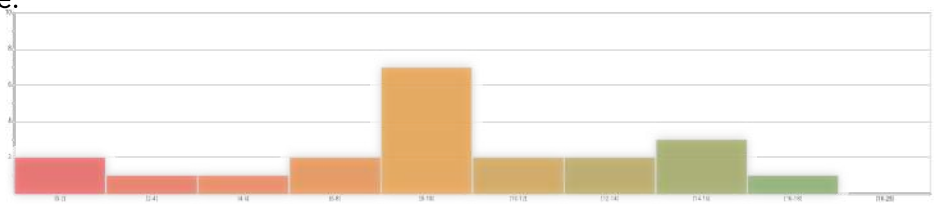
Second concours interne public

21 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : 9,28 / 20

La note la plus basse est : 1,58 / 20

La note la plus élevée est : 16,20 / 20



Nombre de candidat(s) éliminé(s) : 3

Répartition des notes	[0-2]	]2-4]	[4-6]	[6-8]	[8-10]	[10-12]	[12-14]	[14-16]	[16-18]	[18-20]
Nombre de copies	2	1	1	2	7	2	2	3	1	0

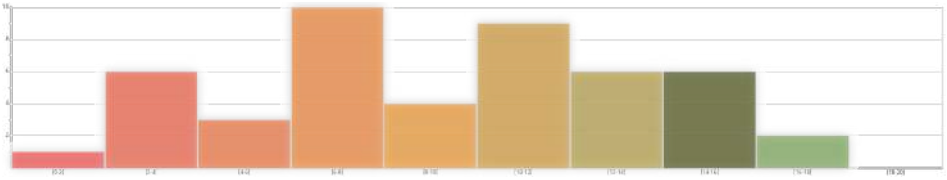
Troisième concours public

47 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : 9,33 / 20

La note la plus basse est : 1,6 / 20

La note la plus élevée est : 16,95 / 20



Nombre de candidat(s) éliminé(s) : 8

Répartition des notes	[0-2]	]2-4]	[4-6]	[6-8]	[8-10]	[10-12]	[12-14]	[14-16]	[16-18]	[18-20]
Nombre de copies	1	6	3	10	4	9	6	6	2	0

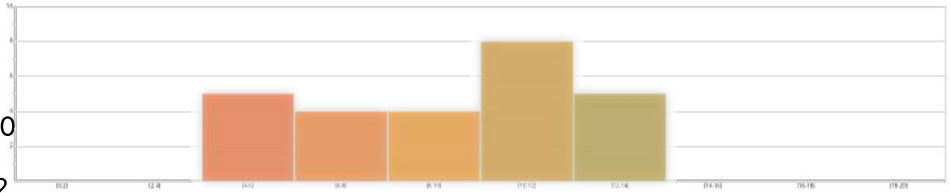
Concours externe privé

26 candidats ont participé à l'épreuve.

La moyenne est : 9,45 / 20

La note la plus basse est : 4,45 / 20

La note la plus élevée est : 13,58 / 20



Nombre de candidat(s) éliminé(s) : 2

Répartition des notes	[0-2]	]2-4]	[4-6]	[6-8]	[8-10]	[10-12]	[12-14]	[14-16]	[16-18]	[18-20]
Nombre de copies	0	0	5	4	4	8	5	0	0	0

- Sur l'ensemble des cinq concours,**46,84 %** des notes obtenues sont inférieures à la moyenne et **53,16 %** des notes obtenues sont supérieures ou égales à la moyenne.
- La note obtenue la plus élevée est de **17,45 / 20** (Concours externe public), la note obtenue la plus faible est de **1,5 / 20** (concours externe public).

3.2. Détail des moyennes obtenues par partie du sujet

Étude de la langue (6 points)

Catégorie de concours	Concours externe public	Second concours interne public	Troisième concours public	Concours externe privé
Moyenne	4,17 / 6	3,57 / 6	3,82 / 6	3,65 / 6

Lexique et compréhension lexicale (4 points)

Catégorie de concours	Concours externe public	Second concours interne public	Troisième concours public	Concours externe privé
Moyenne	1,75 / 4	1,47 / 4	1,69 / 4	1,49 / 4

Réflexion et développement (10 points)

Catégorie de concours	Concours externe public	Second concours interne public	Troisième concours public	Concours externe privé
Moyenne	4,96 / 10	4,64 / 10	4,11 / 10	4,86 / 10

4. Analyse qualitative

<u>Epreuve 1 – Etude de la langue</u>

Cette partie est constituée d'un ensemble de cinq exercices. Cette première partie vise à évaluer les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques des candidats mais également leur capacité à mener une réflexion rigoureuse sur la langue et à mobiliser une terminologie valide. Si les notions convoquées restent classiques et simples, l'intitulé des questions nécessitait cette année une lecture attentive afin de répondre avec précision à ce qui était demandé.

Dans l'ensemble, les candidats ont obtenu la moyenne à cette partie.

Exercice 1

Dans le premier paragraphe, identifiez **les temps et modes des verbes conjugués** mis en caractère gras et **justifiez leur emploi : 4 verbes déjà identifiés**

« Un jour, dans une famille, **est né** un enfant inadapté. Malgré sa laideur un peu dégradante, ce mot dirait pourtant la réalité d'un corps mou, d'un regard mobile et vide. « Abîmé » **serait** déplacé, « inachevé » également, tant ces catégories évoquent un objet hors d'usage, bon pour la casse. « Inadapté » suppose précisément que l'enfant **existait** hors du cadre fonctionnel (une main **sert** à saisir, des jambes à avancer) et qu'il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais y prenant part malgré tout, telle l'ombre au coin d'un tableau, à la fois intruse et pourtant volonté du peintre ».

	TEMPS	MODE	EMPLOI
« est né »	passé composé	indicatif	**Marque un fait accompli** (mais avec un lien subsistant dans le présent)
« serait »	conditionnel présent	Indicatif* il était accepté que le mode indicatif ne soit pas précisé	Valeur indiquant **une éventualité** **ou valeur potentielle**
	Présent	conditionnel	
« existait »	Imparfait	Indicatif	**récit au passé/ description dans le passé / action de second plan ou arrière plan**
« sert »	Présent	Indicatif	**présent de vérité générale / présent d'actualité ou d'énonciation**

Cette question est récurrente dans les sujets proposés depuis de nombreuses années, de plus cette année les verbes étaient identifiés, ce qui facilitait la tâche des candidats.

Temps et mode sont dans l'ensemble bien identifiés. Les erreurs portent principalement sur la valeur des temps et notamment sur celle du conditionnel.

Il semblerait que le terme « emploi » utilisé dans la consigne ait créé un flou dans les attendus. Les valeurs des verbes semblent toujours peu maitrisées par un grand nombre de candidats. Les réponses restent trop souvent approximatives et confuses attestant d'une non maîtrise de cette notion.

Environ un tiers des candidats donnent des informations qui ne sont pas sollicitées dans la consigne (identification de la voix, de la personne, des accords, de la formation du passé composé).

Exercice 2

Délimitez les propositions qui forment cette partie de phrase complexe et précisez la manière dont elles sont reliées :

« On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures lorsque la route étroite devenait petit pont ». (lignes 19 à 22)

- « On avait bâti ces deux maisons, puis l'auvent, le four à pain, la bûcherie et le moulin, de part et d'autre d'une rivière, » : 1ère proposition coordonnée à la suivante.
- « et l'on pouvait entendre les soupirs de soulagement dans les voitures » : 2ème proposition coordonnée à la précédente par « et ».
- « lorsque la route étroite devenait petit pont » : proposition subordonnée à la proposition précédente, introduite par « lorsque ».

La question a pu surprendre un certain nombre de candidats puisqu'il n'était pas attendu qu'ils qualifient les propositions ni qu'ils donnent la nature des mots de liaison. Dans l'ensemble, les propositions ont été bien identifiées même si nous notons que certains confondent groupe nominal et propositions (« puis l'auvent », « le four à pain » sont donnés comme des propositions). Dans plusieurs copies, les candidats ne tranchent pas entre propositions juxtaposées et propositions coordonnées et donnent les deux réponses conjointement. Les termes juxtaposée et coordonnée sont employés de manière erronée, attestant de connaissances non maîtrisées.

Exercice 3

Dans la phrase suivante précisez la nature, la fonction et le référent des pronoms en caractères gras.

« il se tenait, néanmoins, au bord des autres vies, pas complètement intégré à elles mais **y** prenant part » (lignes 5 à 6)

« Derrière elle, en enfilade, se tenait l'autre maison, où était né l'enfant, nantie de la porte médiévale **dont** la mère avait ouvert les deux battants afin d'accueillir les amis et la famille. » (lignes 22 à 24)

- « y » pronom adverbial, complément d'objet indirect du verbe prendre, ayant pour référent « les autres vies ».
- « dont » pronom relatif, complément du nom « battants », ayant pour référent « la porte médiévale ».

Dans cet exercice, il est demandé aux candidats de préciser la nature, la fonction et le référent de deux pronoms [y et dont]. Certains candidats ne comprennent pas la consigne et assigne une autre nature grammaticale à « y » et « dont » comme « adverbe », « préposition », « conjonction de coordination » par exemple.

La nature des pronoms (adverbial, relatif) est peu maîtrisée, l'identification des référents est globalement réussie. La fonction grammaticale des pronoms reste une difficulté pour de nombreux candidats ; le pronom « dont » a souvent été pris pour un complément de verbe.

Exercice 4

Réécrivez ce passage en mettant les sujets au masculin pluriel.

« Il sentait bon la fleur d'oranger. Il semblait attentif et tranquille. Il avait les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Un bébé de la région, qui lui appartenait. » (lignes 26 à 28)

Ils sentaient bon la fleur d'oranger. Ils semblaient attentifs et tranquilles. Ils avaient les joues rondes et pâles, des cheveux bruns, de grands yeux noirs. Des bébés de la région, qui lui appartenaient.

Cet exercice de transformation est assez bien réussi dans l'ensemble. L'erreur la plus fréquente porte sur le verbe « appartenir » qui n'a pas été accordé au pluriel. Par contre un nombre important de copies présentent des erreurs sur des termes qui ne nécessitaient pas de transformations (leurs, bons)

Exercice 5 -a

Dans la proposition suivante :

a. Indiquez la nature et la fonction de « minuscules » et « sinueuses »

« Il avait fallu rouler sur des routes minuscules et sinueuses » (ligne 11)

« Minuscules » et « sinueuses » sont deux adjectifs qualificatifs épithètes du nom « routes ».

Les réponses apportées manquent de précision.

Plusieurs copies révèlent des imprécisions dans l'emploi de la terminologie grammaticale, les candidats qualifient les termes d'« adjectif » sans spécifier qu'il s'agit d'« adjectif qualificatif », la fonction « épithète » est donnée en omettant de mentionner le nom « routes ». Des réponses telles que « expansion du nom routes » ou « qualifie le nom routes » ne sont pas des fonctions grammaticales.

Exercice 5-b

b. Réécrivez cette proposition en utilisant une expansion du nom d'une autre nature

Plusieurs expansions du nom étaient envisageables (proposition relative, complément du nom , proposition participiale).

Exemples possibles parmi d'autres :
Proposition relative : « il avait fallu rouler sur des routes qui étaient minuscules et sinueuses »
« il avait fallu rouler sur des routes de montagne en lacets »
« il avait fallu rouler sur des routes ayant la particularité d'être étroites et sinueuses »
Etc.

Certains candidats n'ont pas compris les attendus de cet exercice et se sont contentés de simplement substituer les adjectifs.

Préconisations du jury

- **Il est à rappeler aux candidats que l'épreuve « étude de la langue » nécessite une connaissance rigoureuse et solide du fonctionnement de la langue, de la terminologie grammaticale de référence et le déploiement d'un raisonnement précis qui atteste d'une compréhension raisonnée du fonctionnement de la langue. Trop souvent les réponses proposées manquent de rigueur et de précision. La formulation des réponses doit être rigoureuse et exhaustive.**
- **Les savoirs disciplinaires en matière de maîtrise de la langue doivent être consolidés. Pour rappel, les savoirs à mobiliser se réfèrent aux notions des programmes des cycles 3 et 4.**
- **Un entraînement réflexif, méthodique, régulier doit être mis en œuvre pour se préparer à cette épreuve. Il est conseillé aux candidats d'avoir recours à une méthodologie minutieuse.**
- **Une lecture attentive des consignes est également attendue (de nombreux candidats traitent partiellement la consigne ou l'interprètent à mauvais escient en apportant des éléments non sollicités).**
- **Afin d'éviter le verbiage inutile et chronophage, la présentation des réponses sous forme de tableau est à privilégier.**
- **Les réponses multiples attestant d'un non-choix du candidat sont à proscrire.**

Epreuve 2 – Lexique et compréhension lexicale

Cette partie est constituée d'un ensemble de deux exercices.

1. a. Analysez **la formation et le sens des adjectifs « inachevé » et « inadapté ». (ligne 1)**

« inachevé » et « inadapté » sont formés sur la base des participes passés des verbes « achever » et « adapter » précédés du préfixe privatif in-. Ils signifient : qui n'est pas achevé / qui n'est pas adapté.

Dans cet exercice, la consigne n'a pas été comprise, la question portait sur la formation des mots et non sur la nature puisque celle-ci était donnée dans la consigne.
La valeur privative des préfixes « in » a rarement été identifiée, dans la plupart des copies, les candidats lui attribuent un sens contraire.
Les candidats confondent « suffixe » et « morphème » « é ».
Le radical verbal des deux adjectifs est très rarement proposé.
Le sens des deux adjectifs n'a pas posé problème.

1. b**. Dans le premier paragraphe, comment ces adjectifs caractérisent-ils le discours porté sur l'enfant ?**

Dans l'ensemble les candidats identifient bien le caractère négatif du discours porté sur l'enfant mais très peu de copies évoquent l'idée de manque par rapport à la norme.

2. Dans le deuxième paragraphe, commentez l'emploi du lexique de la mer.

les termes relevant du champ lexical de la mer	**« chaloupés »** **« les estomacs étaient retournés »** **« son roulis »** **« des vagues énormes, immobiles, mousseuses d'une écume verte »** **« un grondement d'océan »** **« une île protégée des tempêtes »**
la polysémie des mots/ les métaphores	**-Polysémie des mots** **« roulis »** : mouvement du bateau qui tangue mais aussi rappel des roues des voitures ; **« mousseuse »** : mousse présente sur les arbres et rochers de la forêt mais aussi écume sur les vagues ; **« chaloupé »** qui renvoie à une danse ou une marche qui balance mais rappelle aussi la chaloupe, la petite embarcation marine. **Emploi de métaphores / d'une métaphore filée** puis de la **comparaison finale avec « ressemblait à une île »**.

	Hameau et île au milieu d'une tempête, dans les deux cas, on retrouve une sensation de danger provenant de la nature qui fournit également l'abri.
commente, donne du sens, établit des liens signifiants, explique.	**Le champ lexical employé évoque la nature environnante, qui génère une sensation de danger** **La mise en parallèle des éléments est au service de la sensation de perte de repères, de malaise et de danger. Le trajet jusqu'à la ferme est long et difficile. Ce parcours marque un contraste par rapport au havre de paix au sein duquel l'enfant grandit.**

Dans l'ensemble, le champ lexical de la mer a bien été relevé mais nous déplorons que peu de candidats soient en capacité de répondre totalement à la question en proposant un commentaire quelque peu étayé. Les procédés littéraires mobilisés par l'auteure (polysémie, métaphores) sont quelquefois mentionnés mais n'engendrent aucune analyse interprétative. Les candidats n'établissent pas de liens signifiants entre les termes du champ lexical et la production de sens.

Préconisations du jury

Il est conseillé aux candidats

- **de cerner les attendus par une lecture précise des consignes (commentez le lexique de la mer ne se résume pas à un simple relevé, il est attendu des candidats à ce niveau de concours qu'ils attestent d'un niveau de compréhension fine des textes),**
- **d'acquérir une connaissance approfondie de la terminologie lexicale (principe de dérivation) ainsi qu'une attitude réflexive sur la langue,**
- **d'élaborer des réponses synthétiques.**

Epreuve 3 – Réflexion et développement

À la lumière du texte de Clara Dupont-Monod, de votre culture et de vos réflexions personnelles, vous vous interrogerez sur les relations que les êtres humains entretiennent avec la norme.

Votre réflexion sera structurée et argumentée.

Présentation du texte

Le sujet est volontairement ouvert. Il invite le candidat à interroger toutes sortes de normes : norme sociale, sociétale, individuelle… sans le limiter à la question du handicap. Il permet de sonder la place que tiennent celles-ci dans la construction et la vie de l'individu.

La formulation du sujet appelait que le candidat s'attelle à définir le concept convoqué pour en dégager la complexité et les différentes facettes le composant.

- La norme peut se définir comme un **« principe directeur qu'on tire de l'observation du plus grand nombre », « état habituel, régulier conforme à la majorité des cas »**, **« le type le plus fréquent étant considéré comme idéal avec jugement de valeur »**, ou encore **« règle, principe auquel on doit se référer pour juger ou agir »** (définitions du CNRTL).

- **La norme est indispensable à la société. Elle construit.**

 Toute société est fondée sur des normes, des lois, des règlements qui permettent de vivre ensemble.
 - Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, constitution, code civil, règlement intérieur, mais aussi normes de sécurité, de construction …
 - Normes informelles et sociales pour appartenir à un groupe, être reconnu et accepté.

 L'individu est plus ou moins modelé par des références qui incarnent une norme
 - Des personnages issus de fictions (séries, cinéma, littérature…) peuvent jouer sur la construction de personnalités.
 - Des personnalités peuvent influer sur l'individu, imposer leur norme.

- **La norme peut révéler, par effet de contraste, l'individu.**

 - Les héros, les grandes figures sortent souvent de la norme : Roland, Jeanne d'Arc, Napoléon, De Gaulle, Gandhi, Armstrong, Pasteur…
 - Dans la réalité, les héros du quotidien qui affrontent des situations hors normes sont nombreux comme les pompiers ou les soignants et peuvent fluctuer selon les époques. Ainsi, lors du confinement, les soignants ont été élevés au rang de héros nationaux.
 - L'individu extra-ordinaire peut susciter une fascination.

- **La norme peut étouffer l'individu.**

 - Poids de l'éducation qui dans certains cas peut nuire à l'épanouissement de l'individu.
 - Poids des normes sociétales : modèles de vie, modèles professionnels qui influencent parfois inconsciemment nos choix.
 - Poids des normes dans la création artistique relayé par les critiques et le public.

- **La norme peut rejeter l'individu et être violente.**

 - L'individu qui échappe aux normes par son physique ou son mode de vie : les personnes en situation de handicap, les personnes considérées comme trop grosses, grandes, petites…
 - L'individu qui échappe aux normes locales par sa culture : exemple du racisme
 - Les dystopies du XXe et XXIe siècle illustrent une des formes les plus radicales de violence liée à l'établissement d'une norme politique : *1984* de Orwell, *Fahrenheit 451* de Bradbury, *Le Meilleur des mondes* d'Huxley, *La Servante écarlate* de Margaret Atwood…L'histoire et l'actualité regorgent d'exemples d'imposition violente d'une norme à l'ensemble d'une population.

Dans cette épreuve, le temps imparti ne permet pas d'exiger des candidats une composition de type « dissertation ». Il est cependant attendu une réflexion structurée en plusieurs paragraphes amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers et rédigée dans une langue maîtrisée.

1. **L'analyse des copies montre que** :

- Dans l'ensemble cette année, la méthodologie de l'exercice semble mieux maîtrisée par les candidats. La majorité des copies sont élaborées de façon structurée présentant une introduction, un développement et une conclusion facilement identifiables. Un plan est très souvent annoncé dans l'introduction mais il n'est pas toujours suivi rigoureusement.
- Quelques rares candidats n'appréhendent pas les attendus de cet exercice et développent leur point de vue dans un paragraphe non problématisé ni structuré. Une copie propose une paraphrase du texte sans analyse ni mise en perspective avec la problématique proposée.
- Le texte support de Clara Dupont-Monot ne présentait pas de résistance sémantique particulière et il a été globalement compris., même si quelques contresens ont été relevés notamment sur le regard porté par l'auteure sur l'enfant.
- Le concept de « norme », qu'il était opportun de définir et d'interroger afin d'ouvrir la réflexion, n'est pas défini ou de manière très vague et superficielle avec un recours peu heuristique aux mots de la même famille (« la norme c'est ce qui est normal »). Nous notons que les très bonnes copies sont celles qui parviennent à définir précisément la notion de « norme » et à interroger le concept dans différents champs.
- L'absence d'analyse du concept, signalée dans de nombreuses productions, appauvrit la réflexion qui reste bien souvent focalisée sur un aspect notamment le handicap. Nous soulignons que certains candidats ont su judicieusement ouvrir le propos sur l'école inclusive et son fonctionnement.
- Globalement le niveau d'analyse reste superficiel, pauvre, fondé sur des lieux communs ; une juxtaposition d'idées ne se substitue pas à un propos argumenté, il est attendu des candidats se destinant à enseigner que le propos soit construit de manière structurée et argumentée.

2. **Concernant les références culturelles et personnelles convoquées pour étayer l'analyse** :

- Les bonnes copies convoquent des références culturelles, artistiques et historiques variées pour nourrir et étayer leur réflexion (exemples : Les Misérables de Victor Hugo, L'Etranger de Camus, Rhinocéros de Ionesco, les ouvrages d'Annie Ernaux, Simone de Beauvoir, Simone Veil, J.P.Sartre, le nazisme…).
 Certaines références sociétales sont également convoquées de manière pertinente (place de la femme dans notre société, communautés LGBT, racisme…).

- Concomitamment certaines productions dégagent une impression de pauvreté concernant les connaissances culturelles. De nombreuses références télévisuelles tiennent lieu de référents culturels (Miss France, une publicité pour M&M's, plusieurs candidats citent le dessin animé « le bossu de notre dame » pensant qu'il s'agit du titre conçu par Victor Hugo).
- Les références incongrues sont à éviter dans le cadre d'un concours de recrutement de professeur des écoles (« la différence qui fait peur : les chiens au museau plat ont plus de difficultés à s'intégrer dans une meute. Ils font peur aux chiens qui ont le museau allongé. »).

3. Niveau de langue

Si la copie de certains candidats atteste d'efforts pour produire un écrit répondant aux exigences d'un futur professeur, nous ne pouvons que déplorer l'insuffisance du niveau de langue, de trop nombreux candidats ne maitrisent pas les règles de base de la syntaxe et de l'orthographe

- Dans de nombreuses copies la syntaxe est incorrecte voire chaotique, la ponctuation n'est pas maîtrisée rendant certaines productions peu compréhensibles.
- Le niveau de langue très familier utilisé par certains candidats n'est pas adapté et est à proscrire
- Certains candidats se permettent de faire des digressions à destination du correcteur « je ne sais plus comment s'appelle l'auteur, « « je saute une ligne », « je ne me souviens plus de l'orthographe ». Il est bien évident que ce type de propos ne devraient pas apparaître dans des copies de concours.
- De nombreuses confusions d'homophones (à/a, ou/où, se/ce) sont relevées ainsi que de multiples erreurs d'orthographe lexicale (co**m**ettre, synon**i**me, point de vu_, le déni**e).**
- Nous notons également que les accords dans les groupes nominaux ne sont pas maîtrisés (la norme est subjectif, la société actuel…)
- Des erreurs récurrentes portant sur les verbes : [verbe « convoitise » « ils voyèrent »] attestent de compétences insuffisantes dans la maîtrise de la langue française.

Préconisations du jury

- **Malgré le temps contraint octroyé, il est vivement conseillé aux candidats d'effectuer une relecture attentive de sa copie afin de limiter les erreurs d'orthographe et les tournures syntaxiques incorrectes.**
- **Le jury rappelle l'indispensable nécessité de rédiger une copie lisible, tant pour la graphie que pour la correction de la langue. Les mots familiers ainsi que les digressions destinées aux correcteurs n'ont pas lieu d'apparaître dans une copie de concours qui vise à recruter de futurs experts de la langue française.**
- **Le jury rappelle aux candidats qu'un concours visant la fonction d'enseignant nécessite une préparation régulière et rigoureuse.**

Concours de recrutement de professeurs des écoles 2023
Epreuve d'admissibilité
Epreuve écrite disciplinaire de mathématiques

2 . Rappel : les attendus de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

L'épreuve écrite de mathématiques vise à évaluer les connaissances que nécessite un enseignement maîtrisé des programmes. « Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture », ainsi que les programmes des cycles 1 à 4. Depuis 2022, le programme de l'épreuve a également intégré la partie Nombres et calculs du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019).
L'épreuve d'une durée de 3 heures est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. Elle est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

Données quantitatives :

Nombre de copies corrigées : 459 (CRPE Public externe : 365 / CRPE Public 3° concours : 47 / CRPE Public 2° concours interne : 21 / CRPE Privé externe : 26).

Notes et Moyennes :

Nature concours	Effectif inscrit	Effectif absent	Effectif présent	Moyenne / 20	Note la + basse	Notes ≤5		Notes <10		Note la + haute
Public externe	664	299	365	13,63	0,50	13	3,6 %	68	18,6%	20
Public 3° concours	135	88	47	12,98	0,25	2	4,3 %	8	17%	18,875
Public 2° concours interne	91	70	21	12,625	2,25	2	9,6 %	7	33,3%	19
Privé externe	98	72	26	12,66	5,875	0	0%	8	30,7%	18,75

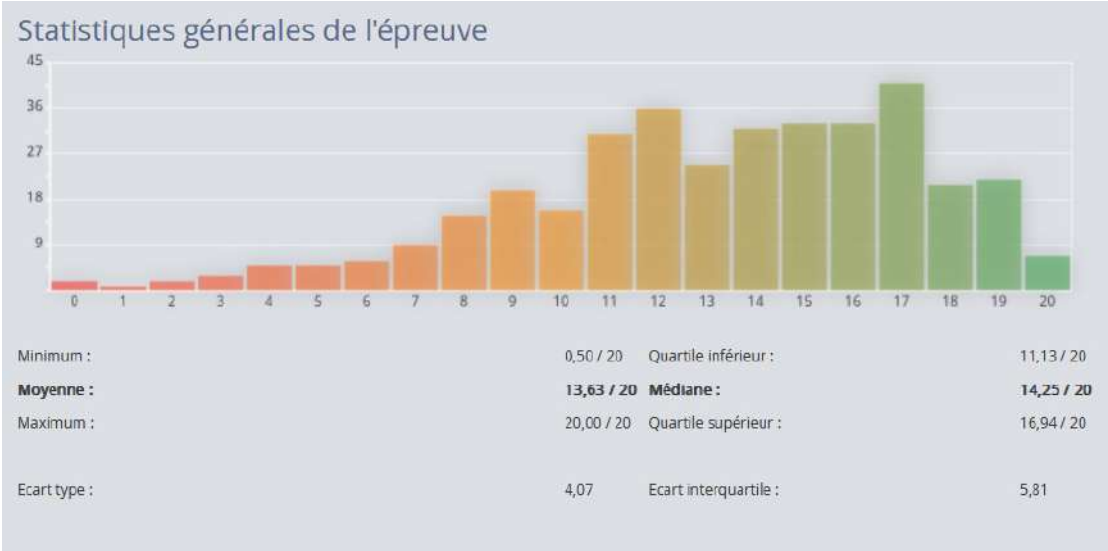
Sur l'ensemble des quatre concours :

19,82 % des notes sont inférieures à la moyenne et 80,18% des notes sont supérieures ou égales à la moyenne.

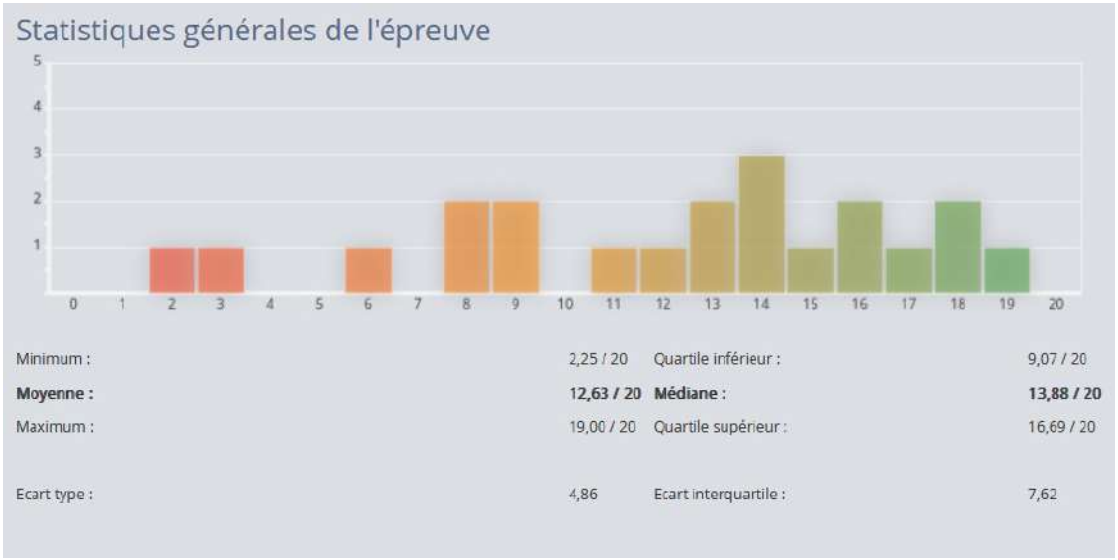
La note obtenue la plus élevée est de 20 (concours Public Externe) et la note la plus faible est de 0,25 (Public 3ème concours).

2- 1 : Détails de l'ensemble des épreuves :

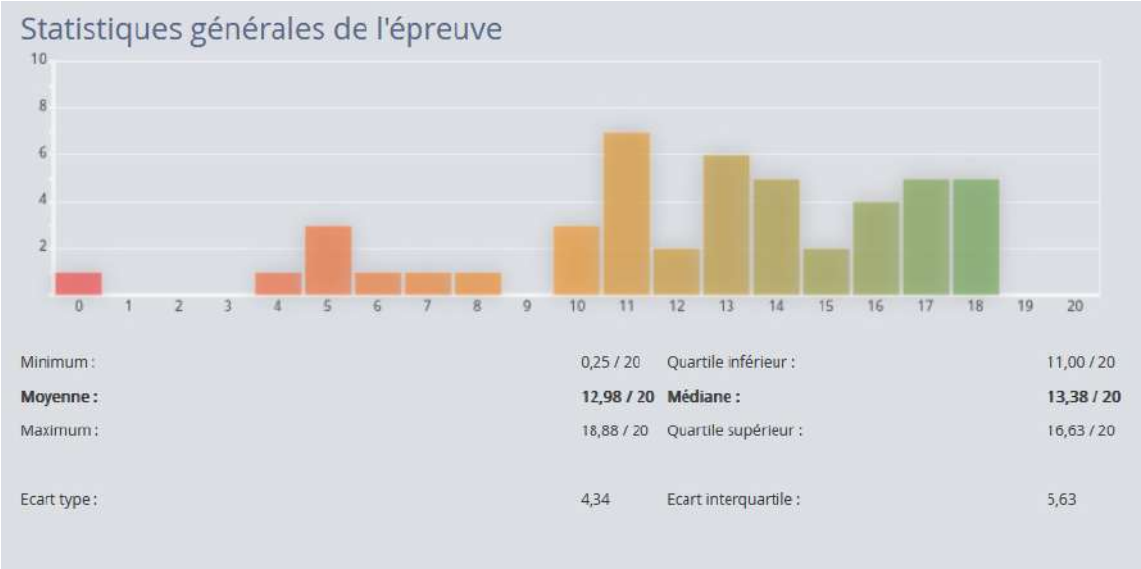
Concours externe public



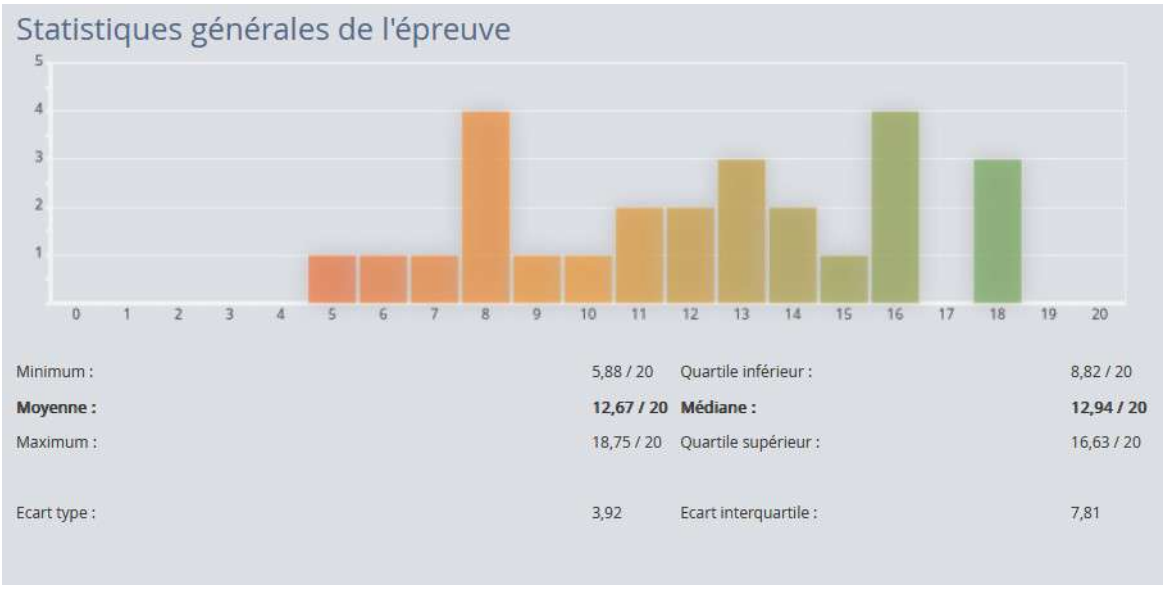
Second concours interne public



Troisième concours public



Concours externe privé



Analyse qualitative

Remarques d'ordre général :

Le sujet est jugé accessible et sans difficultés majeures. Il a été dans l'ensemble bien réussi même si une grande amplitude de notes est constatée ; les notes basses révélant un niveau mathématique très faible.
Les six exercices ont été traités par une majorité de candidats. Globalement, ils ont été bien réussis.
Les notions mathématiques engagées sont connues puisqu'elles sont récurrentes d'une année sur l'autre. Leur maîtrise reste encore fragile pour certains candidats et les concepts mathématiques parfois très approximatifs. Les écritures mathématiques manquent de rigueur et sont parfois incohérentes.
L'exercice 5 a été le moins traité par les candidats et le moins réussi.
Dans l'ensemble, la présentation générale, la qualité graphique ainsi que le niveau orthographique sont satisfaisants.

Détails des résultats par exercice :
Résultats des exercices*
*(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)*

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne
Exercice 1	3	340	22
Exercice 2	16	236	113
Exercice 3	17	263	85
Exercice 4	1	308	56
Exercice 5	23	187	155
Exercice 6	4	324	37

- **Exercice 1 :**

Résultats du premier exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	365	47	21	26
Copies ayant traité le premier exercice	362	47	21	23
Copies en dessous de la moyenne	22	2	2	2
Copies au-dessus de la moyenne	340	45	19	21

Résultats détaillés*
*(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)*

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne
Question 1	9	331	25
Question 2	3	331	31
Question 3	10	320	35

L'exercice 1, composé de trois questions, permet d'évaluer la connaissance et l'application du théorème de Pythagore et de sa réciproque ainsi que la capacité d'un candidat à calculer une vitesse.
Le parcours de randonnée d'une classe est représenté par un schéma.
Par la réciproque du théorème de Pythagore, il s'agit de montrer qu'un des angles du parcours est droit (question 1) puis de calculer la distance totale du parcours (question 2).

L'utilisation du théorème de Pythagore et de sa réciproque sont maîtrisées par une grande majorité de candidats. Les justifications sont correctes même si l'écriture de celles-ci peut être erronée (utilisation du signe = à mauvais escient).

Les questions 1 et 2 ont été bien réussies. Les erreurs les plus fréquentes sont sur le calcul de vitesse (question 3) et sur la conversion demandée. Les candidats les plus fragiles ne maîtrisent pas les nombres sexagésimaux.

- **Exercice 2 :**

Résultats du second exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	365	47	21	26
Copies ayant traité le second exercice	349	44	19	25
Copies en dessous de la moyenne	113	13	6	10
Copies au-dessus de la moyenne	236	31	13	15

Résultats détaillés*
*(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)*

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne
Question 1.a	21	273	71
Question 1.b	35	226	104
Question 2	74	201	90

L'exercice 2 permet d'apprécier la maîtrise des candidats de la notion de fraction ainsi que leur capacité à mettre des données en relation.

Le recours à la schématisation aurait pu permettre aux candidats de contourner la difficulté de mise en équation des données.
La première question a été dans l'ensemble plutôt bien réussie. La question 2 a mis en difficulté les candidats. Les relations littérales lorsqu'elles sont posées ont été souvent avortées par les candidats.

Peu de candidats ont eu recours au schéma et le jury a constaté une maîtrise souvent fragile du calcul littéral.

- **Exercice 3 :**

Résultats du troisième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	365	47	21	26
Copies ayant traité le troisième exercice	348	42	21	24
Copies en dessous de la moyenne	85	18	9	9
Copies au-dessus de la moyenne	263	24	12	15

Résultats détaillés*
*(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)*

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne
Question 1.a	18	325	22
Question 1.b	15	328	18
Question 1.c	21	299	45
Question 1.d	33	292	40
Question 2	52	238	75
Question 3	51	167	147

Cet exercice fait référence au logiciel Scratch, abordé dans les programmes de l'école primaire et du collège à l'occasion de l'initiation à la programmation.

L'exercice a plutôt bien été réussi. Les candidats ont des connaissances dans ce type d'exercice qui revient chaque année.
La situation propose de réaliser une figure constituée de répétitions de motifs décrits dans les blocs de programme. Les candidats sont invités à identifier les éléments constitutifs de la figure obtenue puis à la représenter suivant une échelle donnée (question 1 et 2). Ces deux questions ont été bien réussies. Quelques erreurs sont relevées dans les tracés.

Les candidats sont ensuite évalués sur leur capacité à analyser et à réaliser les modifications d'un programme permettant d'obtenir de nouvelles figures (figure 3). Certains candidats ne connaissent pas les propriétés de l'hexagone. On note nombre de confusions entre pentagone et hexagone.

- **Exercice 4 :**

Résultats du quatrième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	365	47	21	26
Copies ayant traité le quatrième exercice	364	47	21	26
Copies en dessous de la moyenne	56	10	3	5
Copies au-dessus de la moyenne	308	37	18	21

Résultats détaillés*
*(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)*

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne
Partie A.1	8	352	5
Partie A.2	50	257	58
Partie A.3.a	8	350	7
Partie A.3.b	7	334	24
Partie A.3.c	7	345	13
Partie A.4.a	12	329	24
Partie A.4.b	15	327	23
Partie A.4.c	18	292	55
Partie A.5	37	284	44
Partie B.1	16	69	280
Partie B.2	16	320	29
Partie B.3	42	219	104

L'exercice 4 fait référence à l'installation d'un jardin pédagogique. Il est composé de deux parties :
La partie A permet d'évaluer les capacités du candidats à calculer le périmètre et l'aire d'une surface et de représenter une figure à échelle donnée. Les calculs de longueur font appel à l'utilisation du théorème de Pythagore.
La partie B permet d'évaluer les notions de pourcentage et de volume à partir de la récolte de fruits du jardin pédagogique et de la confection de confiture.

Concernant la partie A : des confusions fréquentes entre rayon et diamètre, entre périmètre et aire ont été relevées. Le calcul de l'aire du demi-disque a également été source d'erreurs. Le théorème de Pythagore a été utilisé à bon escient pour calculer les longueurs manquantes. La construction du plan à l'échelle et les arrondis sont mal maîtrisés.
La quantité de données a représenté un frein pour certains candidats qui n'ont pas la méthodologie nécessaire pour traiter correctement l'énoncé. Plusieurs d'entre eux montrent une certaine fragilité dans le traitement de problème ou question appelant plusieurs étapes.
Partie B : Les candidats ont souvent été en échec à la question 1. La plupart ont calculé 55% de la masse de fraise. Des erreurs dans le calcul de volume dues notamment aux erreurs liées au calcul de l'aire du disque. Les conversions entre unités de volume et de capacité posent problème à quelques candidats.

- **Exercice 5 :**

Résultats du cinquième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	365	47	21	26
Copies ayant traité le cinquième exercice	342	43	18	23
Copies en dessous de la moyenne	155	16	6	8
Copies au-dessus de la moyenne	187	27	12	15

Résultats détaillés*
*(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)*

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne
Question 1	26	313	26
Question 2	48	259	58
Question 3.a	93	79	193
Question 3.b	104	105	156
Question 4	101	164	100

L'exercice 5 s'appuie sur la réalisation d'une frise chronologique pour décorer une salle de classe.
Il permet en particulier d'évaluer chez le candidat la capacité à utiliser un tableur.

Les questions 1 et 2 ont été dans l'ensemble bien traitées. Les questions relatives à l'usage du tableur révèlent une maîtrise insuffisante des candidats de cet usage.

Le jury note des erreurs fréquentes dans les formules utilisées et une confusion entre symboles mathématiques et symboles devant être utilisés dans un tableur.
La notion d'ordinal (question 3b) n'a pas été perçue par la plupart des candidats.

- **Exercice 6 :**

Résultats du sixième exercice :

	Public externe	Public 3° conc.	Public 2° conc.	Privé externe
Copies corrigées	365	47	21	26
Copies ayant traité le sixième exercice	361	44	20	23
Copies en dessous de la moyenne	37	7	4	1
Copies au-dessus de la moyenne	324	37	16	22

Résultats détaillés*
*(*du concours public externe : résultats plus significatifs au regard du nombre de copies corrigées)*

	Copies n'ayant pas traité l'exercice	Nombre de copies au-dessus de la moyenne	Nombre de copies en-dessous de la moyenne
Question 1	15	347	13
Question 2.a	14	325	26
Question 2.b	15	298	52
Question 2.c	19	316	30
Question 3	24	271	70
Question 4	26	270	69

L'exercice 6 permet d'évaluer la capacité des candidats à calculer des probabilités.
Les calculs sont guidés par la question 1 qui propose aux candidats de compléter un tableau permettant d'effectuer les calculs ensuite.
L'exercice à été traité et réussi par de nombreux candidats. Grâce notamment au tableau de la première question.
Peu d'erreurs sont à noter.

Préconisations du jury :

- **Assurer une lecture approfondie des énoncés et des consignes,**
- **maîtriser le vocabulaire spécifique en référence aux notions mathématiques,**
- **assurer sa capacité à justifier et à démontrer en mathématique,**
- **assurer sa capacité à utiliser les outils usuels en mathématiques.**

Troisième épreuve d'admissibilité : Application
Sciences et technologie
Histoire, géographie, EMC
Arts

1. Les attendus de l'épreuve écrite d'application

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage. Durée : trois heures ; coefficient 1.
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). L'épreuve peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

2. Données statistiques

Sciences et technologie

Nature concours	Effectif présent	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	177	13,11	5,88	17,75	0
Second concours interne public	8	10,58	2,69	15,38	1
Troisième concours public	23	10,85	5,69	14,63	0
Concours externe privé	10	13,4	8,5	16,69	0

Histoire, géographie, EMC

Nature concours	Effectif présent	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	123	11,05	1	20	15
Second concours interne public	9	10,67	5	20	2
Troisième concours public	19	10,37	2	18	4
Concours externe privé	10	9,85	2	17	2

Arts

Nature concours	Effectif présent	Moyenne / 20	Note la plus basse	Note la plus haute	Candidats éliminés (Note ≤ 5)
Concours externe public	65	11,89	0,5	19,25	1
Second concours interne public	2	9,13	5,88	12,38	0
Troisième concours public	5	7,55	1,13	13,5	2
Concours externe privé	6	8,94	6,75	12,88	0

3. Analyse qualitative

3.1.SCIENCES ET TECHNOLOGIE

3.1.1. Le sujet

Le sujet proposé traitait de la problématique de la présence du moustique tigre et de son impact sur les hommes. En s'appuyant sur les programmes d'enseignement des sciences et technologie à l'école primaire, ce sujet proposait d'aborder les questions suivantes :

- quelles sont les spécificités du moustique tigre ?
- quels sont les risques liés à sa présence ?
- comment lutter efficacement contre sa prolifération ?

24 questions de natures didactique ou pédagogique composaient le sujet. Elles généraient 65 items de réponse notés de 0,125 à 1 point.

3.1.2. Remarques préalables concernant le domaine sciences et technologie :

Pour cette épreuve, l'ensemble des candidats fait preuve d'une préparation sérieuse et de bonnes connaissances scientifiques. Le sujet a été compris. La faible proportion de réponses hors-sujet en est un témoignage. Toutefois, un point d'attention est à considérer : certaines questions ne sont pas suffisamment bien lues et comprises, ce qui peut avoir une incidence sur plusieurs autres questions en aval.

Dans leur grande majorité, la qualité formelle des copies est satisfaisante : elles sont bien présentées et lisibles. Dans l'ensemble, les candidats font preuve de bonnes qualités rédactionnelles. Toutefois, la maîtrise de l'orthographe d'usage et des règles de grammaire n'est pas toujours acquise et certaines copies présentent une calligraphie mal maîtrisée, rendant leur lecture et leur compréhension extrêmement difficiles.

Le jury relève une volonté de rédaction développée des réponses avec un lexique approprié même s'il a été relevé des approximations pouvant desservir le candidat. Un effort perceptible est réalisé en direction de l'explicitation via des analyses et arguments bien développés. Il faudra toutefois veiller à ne pas verser

dans une forme de surabondance d'explicitation des premières questions au détriment du traitement de la totalité du sujet.

Aucune des trois parties du sujet n'a été massivement laissée de côté. Très peu de questions sont restées non traitées par les candidats. La plupart de ceux-ci a traité la totalité du sujet. Cela montre une bonne gestion du temps de l'épreuve.

Les questions didactiques montrent également souvent une préparation sérieuse. Les réponses sont plutôt cohérentes et prennent relativement bien en compte les niveaux de classe visés par les situations présentées dans le sujet.

Il est à noter que les candidats ont mieux réussi dans les champs disciplinaires des sciences physiques et de la technologie. Cela peut se comprendre par les types de questions posées, moins ouvertes qu'en SVT.

3.1.3. Points de vigilance concernant le domaine des sciences et technologie

La lecture des consignes est parfois trop rapide et les candidats ne répondent pas aux attentes formulées dans les questions. Le candidat doit donc répondre précisément, sur le fond et la forme, à la question du sujet.

Les notions scientifiques manquent parfois de rigueur et de précision et les notions mathématiques de base nécessaires pour traiter le sujet ne sont pas toujours bien maîtrisées, ce qui entraîne des confusions dans le vocabulaire utilisé. Il est nécessaire, pour le candidat, de posséder des connaissances actualisées sur la classification phylogénétique du vivant, sur la notion d'espèces et d'immunologie. Les grandes fonctions telles que la circulation-nutrition et la reproduction doivent être maîtrisées.

En physique-chimie, les connaissances sur les notions de « transformation chimique », « masse », « « masse volumique », « densité » et « mélanges » devaient être solides. Ce ne fût pas toujours le cas.

En technologie, il était attendu de maîtriser les notions de « fonctions techniques », solutions techniques » et « programmation simple ».

Certaines copies manquent de précision pour ce qui concerne le vocabulaire scientifique employé : ainsi le terme de « mutation » est à utiliser avec vigilance, même lorsqu'il est question de « métamorphose ».

Dans le même ordre d'idée, nous avons relevé certaines confusions telles que « corrélation » et « causalité » ou encore « vecteur de transmission » et « mode de contamination ».

L'orthographe des termes scientifiques doit également faire l'objet d'une grande attention ; en effet il a été rencontré des erreurs grossières : « dars » vs « dard ; « pate » vs « pattes » …

Pour ce qui concerne les réponses d'ordre pédagogique, il convient tout d'abord de prendre en compte le niveau des élèves auxquels la proposition d'acte pédagogique s'adresse. Ceci implique d'avoir une bonne connaissance de ceux-ci, de leurs représentations, de leurs capacités.

En parallèle, une meilleure connaissance des programmes permettrait d'éviter des réponses inadaptées voire excessives ou irréalisables. Ainsi, une chasse aux moustiques en forêt, la dissection d'un moustique ou encore l'utilisation d'acide, ne peuvent s'envisager.

Il est nécessaire être attentif au niveau des élèves auxquels on s'adresse, de prendre en compte et de rendre lisible cette adaptation aux élèves en veillant à développer précisément le descriptif et la mise en œuvre des activités pédagogiques demandées ; par exemple, il n'est pas envisageable de donner à lire un document scientifique avancé à des élèves de grande section.

Il est dommage que les propositions pédagogiques ne fassent pas apparaître la mise en activité des élèves dans une réelle démarche d'investigation et d'expérimentation. Les activités proposées se limitent trop souvent à un listing académique de connaissances.

Par ailleurs, les candidats se doivent de savoir différencier les « objectifs d'apprentissages » des « compétences ».

3.1.4. Conseils aux candidats concernant le domaine des sciences et technologie

- **Maîtriser les différents domaines scientifiques jusqu'au cycle 4 et le vocabulaire afférent.**
- **Faire preuve de rigueur scientifique dans l'élaboration des réponses : rédiger des réponses précises et explicites intégrant le vocabulaire scientifique attendu avec, en contrepoint, un évitement des termes pseudo-scientifiques si les concepts liés ne sont pas maîtrisés.**
- **Savoir utiliser les outils mathématiques de base.**
- **Connaître les démarches scientifiques, en particulier la démarche d'investigation, la démarche technologique et la démarche expérimentale et prendre appui sur celles-ci pour penser et élaborer des séances ou des propositions pédagogiques.**
- **Clarifier les notions de « compétences » et « d'objectifs ».**
- **Connaître les programmes de sciences et technologie de l'école élémentaire.**
- **Analyser attentivement les productions des élèves en ne se limitant pas à une simple description. Pour cela, il semble nécessaire de s'appuyer sur une méthode rigoureuse et précise.**
- **Veiller à l'adaptation des propositions pédagogiques : le candidat doit s'appuyer sur les objectifs d'apprentissage qu'il a déterminé. Il importe également de tenir compte du niveau des élèves lors de ces propositions pédagogiques, notamment pour ce qui concerne les expériences afin qu'elles soient réalisables et porteuses de sens.**
- **Mettre en œuvre une capacité d'analyse et de synthèse lorsqu'il s'agit de rédiger une réponse intégrant une maitrise de connaissances dans l'analyse de documents, tant sur le plan pédagogique que sur le plan scientifique.**
- **Prendre le temps de lire la consigne, de formuler des réponses précises sans digressions, sans vouloir déposer un savoir académique conséquent ne présentant pas de lien réel avec la question posée.**
- **Veiller à répondre à l'intégralité de la question posée. Pour cela, prendre le temps de lire précisément la question, d'en comprendre les enjeux pour éviter le hors sujet ou la réponse partielle à une question.**
- **Être très explicite dans les réponses apportées en reprenant les termes de l'énoncé (cas de la question N°8 du sujet 2023) ou en proposant une réponse sous forme de tableau pour plus de lisibilité.**
- **Éviter les réponses implicites.**
- **Vérifier la cohérence entre les réponses formulées et les questions.**
- **Ne pas hésiter à s'appuyer sur sa logique personnelle : les connaissances sont utiles mais il est parfois demandé de penser plus loin et d'arriver à généraliser un concept, qui pourrait répondre de manière plus adaptée à la question posée.**
- **Tenter de répondre à l'ensemble du questionnaire en considérant que l'erreur n'est pas pénalisante, en opposition à une absence de réponse.**
- **Rendre une copie soignée et bien calligraphiée avec une orthographe correcte (se relire pour éviter de rendre une copie remplie de fautes d'orthographe et de syntaxe).**

3.2. ARTS

3.2.1. Remarques préalables

De nombreux candidats se présentent bien préparés, ayant assimilé les impératifs du programme et acquis les fondements d'une réflexion pédagogique et didactique judicieuse.

L'éventail des copies révèle des écarts marqués. Certaines démontrent une aptitude poussée à analyser et à se projeter dans le rôle d'enseignant. En revanche, d'autres copies restent en surface lors de l'analyse et se limitent souvent à des descriptions sommaires.

Un certain nombre de copies présente une syntaxe et une orthographe qui ne correspondent que difficilement aux exigences du métier d'enseignant en école primaire.

Les copies les mieux réussies fournissent une réponse explicite aux sujets, tant sur le plan didactique que pédagogique, en s'appuyant sur des enjeux et des contenus clairement identifiés et maîtrisés pour chacune des deux parties de l'épreuve.

Les excellentes copies parviennent à contextualiser les documents proposés, témoignant ainsi des compétences d'analyse et de connaissances solides de la part du candidat, ainsi que d'une curiosité artistique développée. Cela lui permet d'établir des analogies judicieuses entre les œuvres et les possibilités d'interaction avec les élèves.

Quelques copies de qualité ont réussi à incorporer de manière pertinente les considérations relatives à la différenciation et aux ajustements spécifiques nécessaires pour accompagner les élèves en difficulté scolaire majeure et/ou en situation d'inclusion. Il est crucial que l'ensemble des candidats prenne en compte ces aspects lors de leur préparation à l'épreuve.

Dans les deux parties, l'évaluation des apprentissages n'a été que rarement traitée, le socle commun ainsi que le parcours d'éducation artistique et culturelle sont peu évoqués. Rares sont les copies qui envisagent d'établir des liens entre les enseignements artistiques et les autres disciplines.

3.2.2. Partie A : arts plastiques

Sujet :

Les candidats sont invités à réaliser une analyse critique d'une fiche de préparation de séance destinée à des élèves de cycle 2 en s'appuyant sur les éléments fournis dans le dossier documentaire.

La séance proposée porte sur un point de programme précisé dans le libellé du sujet :

La représentation du monde : utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.

Constats du jury

Les candidats les plus performants démontrent une maîtrise approfondie des enjeux disciplinaires et des aspects réglementaires du domaine, et ont la capacité d'émettre des propositions complémentaires pertinentes pour enrichir leur réponse. En revanche, dans les propositions les moins abouties,

- les concepts plastiques ne sont pas toujours clairement définis et parfois désignés de manière imprécise. Une solide maîtrise des notions propres à chaque discipline ainsi que du vocabulaire spécialisé associé permettra aux candidats d'améliorer la pertinence et la précision de leurs réponses ;
- certains candidats rédigent une introduction excessivement longue et ne parviennent pas à problématiser le sujet. Il est préférable de répondre directement à la question posée en mettant en évidence de manière claire les points forts et les points faibles de la fiche, tout en fournissant des éléments additionnels pour enrichir la proposition pédagogique ;

- quelques candidats ont consacré une grande partie de leur présentation au corpus, sans pour autant offrir des analyses pertinentes. Les documents doivent être utilisés comme support pour l'analyse de la fiche de préparation ;
- certains candidats se sont limités à paraphraser les documents fournis au lieu de les utiliser comme base pour une analyse plus étendue, en omettant souvent de mentionner d'autres références officielles en dehors de celles déjà présentées.

3.2.3. Partie B : Histoire des arts

Sujet :

Le sujet demande de proposer l'analyse critique d'un support de séance destiné à une classe de cycle 3, en tirant parti des éléments fournis dans le dossier documentaire et en ciblant les champs de compétences définis par le programme :

- *Identifier*
- *Analyser*
- *Situer*

Constats du jury

En préambule, il est important de souligner que l'enseignement de l'histoire des arts diffère nettement de l'histoire de l'art et ne se résume pas à un discours magistral. L'histoire des arts ne constitue pas une discipline en soi et ne s'attache pas à une didactique spécifique. Cet enseignement participe à l'éducation artistique et culturelle, et trouve sa place dans les activités de la classe. L'objectif de l'enseignement de l'histoire des arts est d'offrir des repères et des méthodes permettant de situer, interpréter et mettre en relation les œuvres dans leur contexte. Il contribue à cultiver un regard sensible, éclairé et réfléchi vis-à-vis des œuvres.

- De façon générale, la conclusion semble être précipitée, dépourvue d'une perspective ouverte. Les relations avec d'autres domaines disciplinaires sont rarement établies ;
- en règle générale, les candidats anticipent peu les séances futures ou d'autres œuvres de référence à explorer. Lorsqu'ils évoquent d'autres domaines, ces derniers sont fréquemment mentionnés sans être expliqués en détail ;
- les aspects liés à la sensibilité et à la créativité apparaissent rarement. Peu nombreux sont ceux qui ont exploré d'autres artistes, d'autres formes artistiques ou d'autres œuvres en relation avec les séances proposées ;
- certains candidats ne parviennent pas à intégrer des éléments issus d'autres disciplines au sein de la séance d'enseignement, même lorsque des opportunités évidentes se présentent ;
- certains candidats rencontrent des difficultés à cerner clairement les enjeux liés à l'enseignement de l'histoire des arts, ce qui se traduit par une analyse superficielle ;
- le choix des œuvres n'a pas été soumis à une analyse, bien qu'il soit un moyen de démontrer la cohérence didactique avec les objectifs ;
- peu de candidats semblent connaitre les œuvres du corpus et peu ont fait référence à des œuvres complémentaires.

3.2.4. Conseils aux candidats

- **Dépasser la simple description des documents et des œuvres et attester de capacités d'analyse. Il est crucial que le candidat puisse exprimer son point de vue concernant l'intérêt et les limites des ressources pédagogiques. En outre, le candidat doit mettre en évidence ses connaissances culturelles et faire preuve d'une curiosité suffisante pour étayer ses analyses.**
- **Appréhender la place fondamentale du langage au sein des enseignements artistiques.**
- **Formuler des propositions pratiques et adaptées au niveau des élèves. Parfois, les idées mises en avant manquent de clarté et laissent entendre qu'une simple exécution suffit à l'apprentissage.**
- **Faire montre d'une bonne connaissance des dynamiques de classe, quel que soit le cycle. Il est primordial que le candidat puisse se projeter dans l'activité de l'élève et exposer clairement les enjeux de sa séance.**
- **Établir des situations d'apprentissage et d'enseignement spécifiques et concrètes, de façon à permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à saisir la réalité professionnelle à laquelle il sera confronté. De même, les propositions doivent s'intégrer harmonieusement aux programmes en vigueur.**
- **S'interroger sur les acquis des élèves, repérer les éventuels obstacles afin de les considérer dans l'approche pédagogique.**
- **Argumenter en s'appuyant sur les documents et les œuvres de référence. Si l'analyse des œuvres montre les connaissances du candidat, elle doit rester liée au contexte pédagogique, car l'objectif est d'identifier les éléments à transmettre aux élèves.**

3.3. HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, EMC

3.3.1. Remarques préalables

Les candidats de la session ont majoritairement témoigné de leur connaissance de la nature de l'épreuve, en respectant les codes d'un écrit structuré : organisation claire de la copie avec le souci de conduire le lecteur à la compréhension du propos. Toutefois, dans certaines copies, la rédaction pose problème dans la forme (fautes grossières d'orthographe et/ou de syntaxe) et dans le fond (définitions des notions, argumentation des choix pédagogiques, vocabulaire didactique peu précis).

On remarque deux tendances assez nettes dans les copies : des copies plus universitaires et des copies plus "pédagogues". Les meilleures étant celles qui sont un mélange des deux.

Pour la partie scientifique, la maîtrise des notions/problématiques centrales est superficielle. Elle aboutit parfois à la mise en œuvre de séquences peu pertinentes (liste des moyens de transport par exemple) ou de choix de documents discutables.

Pour la partie didactique, les candidats proposent peu d'activités variées mais essentiellement une mise en groupe, le rôle du professeur ainsi que les difficultés de mise en œuvre et les adaptations sont peu évoquées. L'évaluation est peu présente dans la séquence ; la réalisation des traces écrites est peu détaillée (parfois juste mentionnée) et se cantonne souvent à un texte donné par le professeur. Il est important de rendre lisible ce qui est appris avec les élèves, que cela soit sur la forme et le fond.

Quelques copies manifestent des qualités rédactionnelles mettant en lumière une capacité d'analyse et de réflexion, enrichie de références personnelles permettant d'asseoir leurs discours et de proposer des raisonnements solides et porteurs de sens.

Pour les meilleures copies, il y a une véritable démarche pédagogique avec des séances organisées en plusieurs temps et des activités pertinentes. Il y a également le souci de poser des objectifs et d'inscrire les séances dans une progression en séquence et en cycle.

Les programmes, leurs contenus et leurs enjeux, lorsqu'ils sont cités sont souvent maîtrisés et judicieusement exploités dans les meilleurs écrits. À l'inverse, ils sont seulement évoqués ou ignorés dans les copies les plus faibles.

La préparation de certains candidats ou leur prise en compte fine du sujet est restée fragile, voire insuffisante, au regard des attendus du concours.

3.3.2. 1ère partie : Composante Histoire /7

Sujet :

Dans le cadre du traitement de « L'âge industriel en France », le candidat doit réaliser une des séances du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin » pour une classe de CM2. Le candidat doit choisir un ou deux documents – ou extrait(s) de document – du dossier documentaire, justifier ses choix et détailler l'exploitation pédagogique.

En histoire, et en particulier sur ce sujet, le thème doit être intégré dans un temps long et ne peut souffrir d'une absence de mise en problématique, même sommaire.

Pour certains candidats, le choix de deux documents ou extraits a pu être difficile, tout comme la justification de ce choix. Le sujet ne demande pas un commentaire des documents choisis. Cet exercice implique une perte de temps.

La séance proposée ne doit pas avoir comme finalité unique de mesurer la distance entre le passé et le présent. Les « horizons d'attentes » des sociétés du passé doivent être mieux appréhendés. Le seul exercice de comparaison entre les sociétés passées et la nôtre, présenté de manière linéaire et sans évoquer de rupture, n'est pas attendu.

En général, la séance a été présentée avec des objectifs notionnels et méthodologiques, avec des compétences, les documents utilisés et les modalités de travail.

Dans les meilleures copies, le vocabulaire est adapté et la cohérence dans la progressivité des séances est visible ; les documents sont adaptés et leurs exploitations cohérentes. Le rôle de l'enseignant est précisé, celui des élèves également. D'autres copies sont plus incomplètes.

3.3.3. 2ème partie : Composante géographie /13

Sujet :

Le candidat doit présenter une séquence d'apprentissage portant sur le sous-thème « Se déplacer au quotidien en France ». Celle-ci doit préciser les notions à construire, la ou les principales compétences autour desquelles organiser le travail des élèves, le nombre et les titres des séances.

Le candidat doit ensuite détailler l'une des séances de cette séquence.

Sur le sous thème « Se déplacer au quotidien en France », on attend d'abord du candidat qu'il indique les principales notions associées :

- la notion de mobilité quotidienne, qui est à définir ;

- les notions relatives aux usages et aux besoins, en évoquant les déplacements associés à la vie quotidienne (travail, loisirs, etc.).

- les notions relatives aux moyens des déplacements (transports publics ou privés) et aux infrastructures mobilisées au quotidien pour se déplacer.

Les mobilités pendulaires et triangulaires peuvent également être abordées, ainsi que la notion de distance.

Pour la séquence, la logique du sujet et l'ensemble documentaire permettent au moins d'esquisser un cadre :

- comprendre un document : comprendre le sens général d'un document ; identifier le document ; extraire des informations pertinentes pour répondre à une question ; savoir que le document exprime un point de vue, identifier et questionner le sens implicite d'un document ;

- pratiquer différents langages en histoire et en géographie : s'approprier un lexique géographique approprié ; réaliser des productions graphiques ; utiliser des cartes et des photographies ;

- s'informer dans le monde numérique, notamment identifier la ressource numérique utilisée ; - raisonner, justifier une démarche et les choix effectués : poser des questions, se poser des questions ; formuler des hypothèses ; vérifier ; justifier.

Dans de nombreuses copies, la séquence a été présentée sous forme d'une longue dissertation ; une présentation plus synthétique aurait été préférable. Une attention doit être apportée pour traiter les thèmes comme des « objets scientifiques » et non comme des simples « sujets d'actualité ». Autre écueil à éviter, traiter le thème de géographie comme un sujet d'EMC, ce qui conduit parfois à des propositions sans nuance et même inutilement moralisatrices.

Les candidats ont proposé des séances variées et adaptées au niveau des élèves. Parfois, une présentation sous forme de tableau aurait été préférable et plus lisible.

Il n'était pas attendu un développement de chacune des séances. A fortiori, ce travail ne doit pas nuire à la qualité de la présentation de la séance détaillée.

Certains candidats ont montré une vraie capacité à intégrer le thème et la notion d'« habiter », et proposent des situations qui prennent bien en compte l'espace vécu et qui permettent de le rendre intelligible.

3.3.3. Points de vigilance et recommandations concernant le domaine histoire géographie EMC

- **La définition des notions est un point important pour la qualité des copies. Le candidat doit rendre le sujet explicite.**
- **Il est nécessaire de prendre le temps de structurer sa pensée avant d'écrire afin de rendre les propos intelligibles et d'utiliser un lexique adapté.**
- **La confusion entre notions, objectifs et compétences peut questionner ; l'utilisation des compétences est parfois mal maîtrisée, avec une confusion fréquente avec les objectifs notionnels.**
- **Les copies qui présentent clairement leur travail (séquences/séances/tâches des élèves et de l'enseignant avec des tableaux/ couleurs/ mise en page), témoignent d'un souci de visibilité qui est déjà un geste professionnel.**
- **Il est nécessaire d'être vigilant quant au choix des documents pour la mise en œuvre des séances et des séquences : choisir les documents en cohérence avec un objectif avec simplicité, orientée sur l'activité de l'élève.**
- **Dans les propositions de séances, la modalité quasi-systématique du travail en groupe n'est pas toujours pertinente, et semble parfois tout à fait artificielle.**
- **Les propositions pédagogiques ne doivent pas être descendantes (tout vient du professeur des écoles) mais témoigner d'une construction de savoirs.**

ÉPREUVE D'ADMISSION

Épreuve de Leçon

1- Présentation de l'épreuve de leçon

L'épreuve de leçon s'inscrit dans le cadre du CRPE rénové. L'arrêté du 25 janvier 2021 extrait du Journal officiel du 29 janvier 2021, en définit les objectifs.
L'épreuve porte successivement sur les domaines d'enseignement du français et des mathématiques.

- Principe et objectifs

L'épreuve de leçon a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire en français et en mathématiques. Elle concerne donc les programmes en vigueur du cycle 1 au cycle 3.
A cette fin, le candidat dispose de deux sujets de leçon, communiqués au début du temps de préparation, portant respectivement dans les domaines de l'enseignement du français et des mathématiques. Chaque sujet est accompagné d'un corpus de ressources constitué au maximum de quatre documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes…).

- Durée de l'épreuve

Durée de la préparation	2 heures
Durée de l'épreuve	La durée totale de l'épreuve est d'une heure répartie de façon égale entre les deux disciplines : - d'abord pour la leçon de français, pendant 30 minutes ; - puis celle de mathématiques, pour les 30 minutes suivantes. Pour chacune des leçons (français et mathématiques), l'organisation est la suivante : - 10 à 15 minutes d'exposé par le candidat ; - suivi d'un entretien pour la durée restante impartie.

- Coefficient de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20.
Le **coefficient de 4** révèle l'importance que le législateur donne aux compétences sollicitées dans cette *épreuve de leçon*.
La note 0 est éliminatoire.

2- Le support des dossiers

Les dossiers constitués, tant en français qu'en mathématiques, visent à révéler chez les candidats :
- les connaissances disciplinaires dans les domaines fondamentaux ;
- l'appétence à la transmission et à la construction de savoirs chez les élèves scolarisés à l'école primaire ;
- la capacité à la transposition didactique permettant d'articuler la mise en œuvre pédagogique comme la prise en considération de la diversité des publics accueillis ;
- la qualité de la posture et de l'oralité ;
- la capacité à parfaire la connaissance de l'environnement professionnel futur.

3- Nombre de candidats à la session 2023

- Nombre de candidats admissibles : 289
- Nombre de candidats présents : 282
- Nombre de candidats absents : 7

- Répartition des candidats par concours :

Concours	Externe public	3e concours public	2nd concours interne public	Externe privé
Nombre de candidats	256	9	8	9

4- L'exposé

La durée de l'exposé doit être comprise entre 10 et 15 minutes, pour permettre au candidat de détailler une proposition construite et intelligible, tout en ménageant un temps suffisant pour l'entretien. Rappelons que le jury veillera au respect des durées et au format de l'épreuve. Le cas échéant, le jury interrompra l'exposé du candidat, si sa durée excède 15 minutes, pour préserver le temps restant à l'entretien.

A cette deuxième session du CRPE rénové, les candidats ont témoigné d'une bonne connaissance de cet attendu. Les graphiques ci-dessous présentent les durées consacrées par les candidats à cette première partie d'exposé, respectivement en français et en mathématiques.



en français en mathématiques

En termes de structure, de nombreux candidats font le choix de débuter leur exposé par une présentation des textes qui constituent le corpus adossé au sujet. Présentation qui reste encore très souvent linéaire en se contentant de lire les références indiquées dans les dossiers (niveau méta textuel). Certains candidats, plus nombreux cette année, parviennent à dépasser la lecture à voix haute des références en apportant une dimension analytique des documents.

Il est à rappeler que **la séance d'enseignement constitue le cœur de l'épreuve**. En conséquence, la durée de l'exposé étant contrainte, l'évocation des textes doit demeurer brève et permettre au candidat de valoriser ses connaissances ou compétences. Il faut donc plutôt privilégier :

- la mise en perspective des textes au service de la notion à aborder dans chacune des séances de français et de mathématiques,

- l'évocation des intentions des auteurs afin de les projeter dans les séances à construire,
- la justification des choix opérés lorsque le candidat décide d'écarter ou de minorer un document ou de s'y appuyer.

Enfin l'annonce d'un plan structuré ainsi que la fluidité du propos représentent des atouts que les jurys apprécient.

Pour la présentation de la séance, trois stratégies se dégagent de l'ensemble des exposées :
- l'inscription de la séance d'enseignement dans une séquence, puis le détail de la séance,
- la présentation des obstacles d'apprentissage en amont de la séance d'enseignement,
- plus rarement, la présentation directe de la séance d'enseignement.

Un grand nombre de candidats développe un propos général dépassant largement le sujet et le principe de la leçon. L'objectif de la séance est souvent abordé, parfois les intentions de l'enseignant, mais rarement les enjeux. Assez systématiquement, des prérequis sont énoncés. Si cette dernière notion n'est pas dénuée d'intérêt, l'attention des candidats doit être portée sur ces limites : évoquer des prérequis en Petite Section (PS) par exemple, en début d'année ou les confondre avec les savoirs à construire révèle un déficit de maîtrise de leurs usages.

Certains candidats évoquent des théories didactiques ou leurs composantes, ou citent des références et des auteurs. C'est, le plus souvent, fait à bon escient et le signe d'une bonne préparation, mais cela reste à confirmer dans la phase d'entretien, au risque de nuire à la prestation dans son ensemble par des connaissances plaquées sans réelle maîtrise ou une impression de confusion ou de contradiction. Par exemple, la Théorie des Situations Didactiques de Guy Brousseau offre un cadre de réflexion pour l'enseignement des mathématiques, et plus particulièrement dans le domaine des nombres et la numération. Dans d'autres contextes, c'est une référence qui interroge. La dimension pédagogique reste en retrait dans les propos des candidats. Il est à noter également que la dimension contractuelle de l'enseignant (contrat didactique ou contrat pédagogique) est peu considérée : construire une règle à partir d'une situation (pensée inductive) ou contextualiser un modèle (pensée déductive) sont deux approches pertinentes mais elles présentent des caractéristiques et des points de vigilance spécifiques qu'il convient de repérer.

La description des séances de français et de mathématiques est le plus souvent découpée sous la forme de phases structurant les différents temps de mise en œuvre pédagogique : phase de découverte, de tissage, passation de consignes, réalisation de la tâche par les élèves, mise en commun, synthèse, bilan.

Bien que conscient de la difficulté à dépasser le caractère archétypé de la leçon, le jury renouvelle ses conseils aux candidats :
- donner du sens à chacun de ces temps et les contextualiser,
- identifier clairement les connaissances disciplinaires à convoquer,
- clarifier l'objectif de la séance en s'appuyant sur les programmes en vigueur.

En conclusion, une bonne prestation en exposé réside dans la recherche d'un équilibre entre la présentation de la séance, qui doit rester centrale, sa contextualisation, qui la situe dans le parcours d'apprentissages des élèves, dans l'organisation de l'enseignement à l'échelle de l'année et son positionnement au sein d'une séquence, et l'exploitation des documents mis à

disposition, qui donne un aperçu des connaissances didactiques du candidat et sa capacité d'analyse.

5- Temps d'entretien

Les échanges entre le candidat et le jury qui succèdent respectivement la présentation des séances de français et de mathématiques complètent à 30 minutes le temps imparti.

Il est attendu des candidats :
- d'approfondir des éléments évoqués dans l'exposé,
- de justifier, d'argumenter les dimensions didactiques et pédagogiques, voire de les faire évoluer.

L'objectif de l'entretien est d'approfondir la réflexion exposée et d'interroger les choix pédagogiques ou didactiques. Il est important de rappeler que le jury n'attend pas une séance type ou une bonne réponse, bien que toutes ne se valent pas non plus, mais plutôt une posture réflexive et d'échange. Ainsi, les questions posées par les jurys ne consistent pas à attendre un mot précis mais sont à considérer comme des moyens d'explicitation par les candidats. Certaines questions visent donc l'explicitation des choix du candidat, à d'autres moments, elles invitent à étudier de nouvelles hypothèses ou privilégier d'autres paramètres.

Une vérification des connaissances disciplinaires liée au sujet proposé ainsi qu'au niveau de cycle permet de s'assurer que les futurs enseignants seront en capacité de transmettre des connaissances exactes. Lorsque le candidat est très éloigné du sujet, le jury peut vérifier la compréhension du savoir à construire.

En synthèse, il est important de rappeler que l'entretien évalue principalement la capacité des candidats à analyser et justifier des choix didactiques et pédagogiques, dans le contexte défini des sujets, étayés des dossiers de français et de mathématiques et la capacité à porter un regard réflexif sur la séance proposée.

Enfin l'attention des candidats est également à porter sur le niveau de langage :
- éviter les expressions parasites tels que « du coup », « genre »…
- utiliser à bon escient le temps du présent de l'indicatif du verbe « acquérir ».

Préconisations

Observant avec satisfaction cette année une meilleure connaissance des exigences de l'épreuve, le jury renouvelle ses recommandations pour les futurs préparationnaires :

- **La maîtrise du temps de l'épreuve de leçon par les candidates nécessite de préparer soigneusement, en amont, toutes les composantes du programme de français et de mathématiques et ce pour chacun des trois cycles de l'école primaire.**
- **Il est fortement conseillé de ne pas perdre de temps à énumérer les textes des dossiers remis en français et en mathématiques dans les exposés et de privilégier leur mise en perspective en les projetant au service de la construction des séances d'enseignement respectives en français et en mathématiques.**
- **S'entraîner à dépasser une présentation artificielle des étapes d'une séance réduite aux intitulés tels que : « *la séance démarre par une passation des consignes* » ou encore « *l'institutionnalisation se fait à l'écrit* ». L'exploitation des obstacles d'apprentissage, du contrat didactique par exemples, en adéquation avec la notion à enseigner, permettent de montrer la capacité de réflexion et de compréhension du candidat.**
- **La préparation de l'épreuve de leçon demande aux candidats d'identifier les enjeux d'apprentissage au regard de connaissances disciplinaires maîtrisées pour être en capacité de construire des séances d'enseignement contextualisées et réfléchies.**
- **L'utilisation maîtrisée d'un « parler professionnel » est gage d'une pensée claire et précise.**

ÉPREUVE D'ADMISSION

Épreuve d'entretien

1- Présentation de l'épreuve de leçon

L'épreuve se compose de deux parties, l'une consacrée à l'EPS, la seconde consacrée aux motivations du candidat et à sa capacité à se projeter dans le métier.

La durée totale de l'épreuve est d'une heure et cinq minutes.

L'épreuve est notée sur 20, coefficient 2. Chaque partie est notée sur 10 points.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Partie EPS :

La première partie de l'épreuve d'entretien, d'une durée de trente minutes, est consacrée à l'éducation physique et sportive. Elle intègre la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes pour préparer le sujet en amont de l'épreuve.

Le sujet propose un contexte d'enseignement, précisant le cycle et le niveau des élèves. Il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage répondant à la problématique soulevée par le sujet.

L'exposé du candidat a une durée maximale de quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante. Cet entretien permet d'apprécier, d'une part, les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part, sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

Lors de cette session d'examen, dix-huit sujets EPS ont été tirés au sort et proposés durant les six journées d'interrogation. Chaque candidat s'est vu remettre un sujet écrit, accompagné de deux annexes : les attendus de fin de cycles, et la note de service du 28 février 2022 relative à l'enseignement de la natation. Les différents sujets ont été proposés de manière indifférenciée pour l'ensemble des concours publics et privés du CRPE 2023.

Les sujets ont été répartis de manière équilibrée entre les cycles d'enseignement et les niveaux de classe de l'école primaire. Ils portaient sur les quatre champs d'apprentissage de l'EPS et étaient adossés à cinq activités physiques et sportives :

- Activités athlétiques : quatre sujets proposés
- Jeux et sports collectifs : trois sujets proposés
- Danse : quatre sujets proposés
- Natation : quatre sujets proposés
- Orientation : trois sujets proposés

Chaque sujet précise le cycle d'enseignement, le niveau de classe, l'objectif d'acquisition (maternelle) ou l'attendu de fin de cycle (élémentaire) ; il fait état d'un constat, décrivant une situation d'enseignement au cours de laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans leurs apprentissages.

Une activité physique et sportive est identifiée, mais cela n'interdit pas au candidat de choisir de traiter la problématique en s'appuyant sur une autre activité physique. Dans les faits, les candidats ont choisi l'activité identifiée par le sujet sauf lorsque le sujet ne la nommait pas explicitement.

Les sujets exposent une difficulté dans la réalisation d'un geste moteur ou un obstacle empêchant la réalisation de la tâche dans un contexte donné. Il est attendu que les candidats proposent une situation d'apprentissage permettant de remédier au constat exposé par le sujet.

La situation doit correspondre aux capacités physiques, motrices et cognitives des élèves. Elle doit prendre en compte les contraintes du contexte scolaire et permettre aux élèves de se mettre en activité. Ils pourront alors expérimenter, faire de multiples répétitions, mesurer leurs performances ou leurs progrès, développer leur confiance en eux en prenant des risques mesurés.

Remarques sur les prestations des candidats :

Le candidat doit pouvoir s'appuyer sur une bonne connaissance des activités et des textes qui régissent l'EPS. Il lui est également conseillé d'expérimenter dans une pratique personnelle, pour percevoir les enjeux de l'activité et apporter une réponse réaliste aux besoins des élèves. Le temps d'appropriation du sujet étant de trente minutes, il est important pour le candidat d'anticiper la structuration de l'exposé de manière à pouvoir se concentrer sur la conception des situations d'enseignement et éviter un traitement partiel de la problématique. Le candidat doit procéder à une lecture attentive et méthodique du sujet. Il doit en mesurer les contours et les enjeux.

Les exposés, pour le plus grand nombre, ont une durée qui se situe entre 5 et 10 minutes. Peu de candidats utilisent la totalité des 15 minutes. Beaucoup de candidats débutent leur propos en présentant les enjeux de l'EPS. Le jury a constaté cette année une meilleure connaissance des activités mais la présentation de l'activité choisie et de son intérêt pour répondre aux attendus du sujet est en revanche souvent trop rapide. La plupart des candidats prennent en compte la sécurité des élèves et évoquent les liens entre l'activité physique et le parcours de santé.

Les situations présentées par les candidats permettent, en général, la mise en activité des élèves dans un contexte donné. Si elles ne répondent pas toujours complétement au problème posé, elles sont en lien avec le sujet. Les meilleurs candidats parviennent à faire un lien entre l'activité des élèves et les apprentissages réalisés. Certains candidats semblent cependant considérer que la mise en activité des élèves est suffisante pour faire progresser les élèves. L'exposé évoque souvent trop peu les apprentissages induits par l'activité des

élèves. Cela peut donner l'impression au jury que le candidat propose une situation générique sans l'avoir spécifiquement adaptée, en réponse au sujet proposé. La plupart des candidats mettent en place une évaluation en fin de séance ou en fin de cycle d'activité. Peu de candidat l'intègrent à leur séance en lui donnant une dimension formative.

Les meilleurs candidats parviennent à donner des références institutionnelles et à faire le lien entre l'EPS et les parcours éducatifs. Ils sont en capacité de lier la problématique du sujet à d'autres domaines d'apprentissage. Les situations qu'ils proposent pour la séance sont adaptées aux besoins identifiés des élèves.

Certains candidats qui ont moins bien réussi cette épreuve ont été en difficulté pour identifier les enjeux de l'activité physique, sportive ou artistique support de la séance. Les situations qu'ils proposent ne s'inscrivent pas dans un cycle d'activité. Ces candidats parviennent moins bien à faire évoluer leurs propositions durant l'entretien et à prendre en compte la diversité des besoins des élèves.

Conseils complémentaires :

- **Avoir une bonne maîtrise des textes réglementaires de l'EPS.**
- **Maîtriser les connaissances liées au développement des enfants.**
- **Proposer un exposé structuré et utilisant au maximum le temps défini pour cette présentation. L'exposé doit montrer comment la situation mise en œuvre répond aux besoins identifiés dans le sujet et permet aux élèves de progresser.**
- **Adapter les situations proposées pour qu'elles répondent à la problématique définie par le sujet et aux besoins identifiés des élèves.**
- **Proposer, dans les situations, un temps de pratique suffisant pour effectuer et consolider les apprentissages. L'élève doit pouvoir expérimenter pour améliorer sa réponse motrice.**
- **Décrire les liens possibles avec d'autres domaines d'apprentissage et les différents parcours de l'élève.**
- **Lors de l'entretien, des axes de progrès sont parfois identifiés en lien avec le questionnement du jury ; certains candidats saisissent cette opportunité pour envisager des améliorations à apporter aux dispositifs.**

Partie entretien, motivation et aptitude à se projeter dans le métier

D'une durée de trente-cinq minutes, cette partie de l'épreuve porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.
Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant pour la durée restante impartie (dix minutes maximum).

Le jury dispose d'une fiche individuelle de renseignements fournie au préalable par le candidat admissible. Cette fiche n'est pas notée. Elle peut simplement alimenter les questions du jury.

Le deuxième temps, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

<u>Remarques sur les prestations des candidats concernant la présentation de leur parcours et de leurs motivations :</u>

Les candidats ont préparé avec sérieux leur intervention. Bien qu'ils l'aient le plus souvent apprise par cœur, ils sont pour la plupart capables de la restituer sans donner l'impression de la réciter.

Le jury attend d'eux qu'ils puissent faire des liens entre leur parcours et le métier de professeur des écoles. Certains s'appuient d'ailleurs explicitement sur le référentiel de compétences du professeur des écoles, tout en ayant soin de sélectionner quelques-unes des compétences. Le temps étant limité, cela s'avère en effet indispensable et permet bien souvent de comprendre ce qui, pour le candidat, apparait prioritaire.

L'entretien qui suit la présentation permet de revenir sur les éléments présentés pour les approfondir si besoin et d'explorer les domaines non traités.

Souvent les candidats ont du mal à expliquer les raisons du choix de l'enseignement dans le 1er degré. Ils évoquent simplement leur attachement à la polyvalence et l'intérêt d'avoir la responsabilité d'élèves sur des temps longs.

Conseils complémentaires :

- **Eviter une présentation trop linéaire ou chronologique du parcours.**
- **Sélectionner dans son parcours et ses expériences les compétences développées qui pourront être utiles à l'entrée dans le métier de professeur des écoles.**

Remarques sur les prestations des candidats lors des deux mises en situation :

Les réponses proposées permettent d'évaluer plus finement encore les capacités des candidats à se projeter dans le métier et leurs connaissances des droits et obligations du fonctionnaire.

Certains candidats n'hésitent pas à reformuler le sujet, d'autres le prennent en note. Quel que soit le moyen retenu, il est essentiel de s'assurer que les situations, toujours présentées oralement par le jury, ont bien été comprises.

Les candidats répondent dans l'ensemble très rapidement à la problématique posée, témoignant ainsi de leur capacité à comprendre ce qui leur est dit et à mobiliser leurs connaissances.

La plupart des candidats est capable de prendre position tout en justifiant les raisons qui leur permettent de le faire. La référence aux valeurs de la République est très fréquente, conformément aux attendus de l'épreuve.

La dimension collective du travail de l'enseignant est mise en avant bien que parfois un peu idéalisée.

Les candidats ont parfois tendance à penser qu'il suffit d'échanger avec les élèves pour que les difficultés disparaissent.

La notion de co éducation est souvent évoquée sans être complétement comprise.

L'appui sur la directrice ou le directeur de l'école est quasi systématique. Celui sur d'autres personnes ressources, notamment l'équipe de circonscription beaucoup moins.

Le bien-être de l'élève apparait souvent comme une priorité. La connaissance des dispositifs institutionnels pour y parvenir est satisfaisante dans l'ensemble (programme pHARe, gestion des signalements notamment pour les informations préoccupantes). Le lien entre bien-être et apprentissages n'est pas toujours bien identifié.

Les candidats sont pour la plupart capables de définir précisément le principe de laïcité. Ils font très souvent référence à la charte de la laïcité et au vademecum « La laïcité à l'école » rédigé par le Conseil des sages de la laïcité. Ils ont en revanche plus de mal à faire les liens entre laïcité et valeurs de la République.

Les meilleurs candidats ont non seulement une parfaite connaissance des priorités du système éducatif mais en ont surtout compris les enjeux (exemple de l'égalité filles-garçons).

Conseils complémentaires :

- **Inscrire l'action du professeur des écoles dans un collectif de professionnels dont la directrice ou le directeur n'est qu'un des acteurs.**
- **Veiller à se projeter avec lucidité dans le métier.**
- **Avoir une réelle connaissance des droits et devoirs des fonctionnaires et être capable de les rendre concrets dans le quotidien de l'action du professeur des écoles.**
- **Être capable de proposer des situations permettant de faire connaitre et de transmettre aux élèves les valeurs de la République**.

Conseils valables pour toute l'épreuve d'entretien :

- **S'entrainer à la prise de parole face à une commission et au respect du temps imparti.**
- **Bien connaitre pour mieux mobiliser les ressources institutionnelles existantes notamment sur le portail EDUSCOL.**
- **Adopter un registre de langue et une posture en adéquation avec ce qui est attendu d'un professeur des écoles.**

ÉPREUVE FACULTATIVE D'ADMISSION

Langue étrangère

1- Présentation de l'épreuve orale facultative de langue étrangère

L'*épreuve orale facultative de langue étrangère* s'inscrit dans le cadre du CRPE rénové. L'arrêté du 25 janvier 2021 extrait du Journal officiel du 29 janvier 2021 en définit les objectifs.

Chaque candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'objectif de l'épreuve est d'apprécier les compétences langagières dans la langue choisie ainsi que les compétences didactiques permettant au candidat de proposer une exploitation pédagogique des supports proposés par le jury. Elle concerne le programme en vigueur du cycle 2 au cycle 3.
Le niveau minimum de maîtrise de la langue attendu correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Le candidat dispose d'un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc.

- Durée de l'épreuve

Durée de la préparation	Trente minutes
Durée de l'épreuve	La durée totale de l'épreuve est de trente minutes, réparties de la manière suivante : - 10 minutes de présentation du candidat et du support fourni par le jury, dans la langue cible. - 10 minutes en français où le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support. - 10 minutes d'échange avec le jury dans la langue cible.

- Coefficient de l'épreuve

L'épreuve est notée sur 20 ; **seuls les points obtenus au-dessus de 10** sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

- Nombre de candidats
 Anglais : 139 candidats ; 11 absents
 Allemand : 6 candidats ;
 Italien : 3 candidats ;
 Espagnol : 16 candidats ;

2- Les différentes étapes de l'épreuve

2-1 Présentation du candidat et du sujet proposé

Cette première partie, d'une durée de 10 minutes, a pour objectif de se présenter, présenter son parcours, sa motivation à passer cette épreuve facultative et à présenter le support didactique du sujet.

Les supports didactiques ou pédagogiques visent à révéler à travers leur analyse :

- les connaissances langagières dans la langue choisie ;
- les compétences communicationnelles ;
- la capacité à proposer une exploitation pédagogique ;
- une connaissance des éléments culturels en lien avec la langue choisie.

Le temps dédié à cette première partie a été respecté. La majeure partie des candidats s'y était bien préparée. On peut cependant regretter que certains aient appris par cœur leur texte de présentation. On constate que la partie consacrée à l'analyse du support reste encore trop souvent superficielle et ne sert que de prétexte à l'élaboration d'une séance.

2-2 Exploitation du support fourni

Cette deuxième partie, en français, également d'une durée de dix minutes, doit permettre au candidat d'expliquer comment il utilise et exploite le support proposé dans une séance. Il s'agit de définir un ou plusieurs objectifs d'apprentissage.
Les différentes étapes d'une séance sont connues et maîtrisées. Si certains candidats ont pu structurer leur séance en proposant des tâches concrètes pour atteindre les objectifs définis, d'autres axent encore beaucoup leur séance sur un unique travail autour du lexique et de la syntaxe.
Le lien avec les aspects culturels reste à travailler pour la majorité des candidats.

2-3 : Entretien avec le jury

La dernière partie de l'épreuve qui se déroule à nouveau en langue étrangère, permet au candidat, grâce au questionnement du jury, de préciser, compléter les propositions didactiques, et de justifier ses choix. Le jury peut à ce moment de l'épreuve aborder des questions plus larges afin de tester les compétences linguistiques et culturelles du candidat.

Les connaissances linguistiques dans la langue cible de certains candidats sont encore trop insuffisantes, ce qui ne leur permet pas toujours de répondre aux attentes de cette épreuve.
Pour autant, il est à souligner que les candidats les plus à l'aise témoignent d'un très bon communicationnel qu'ils mettent à profit pour exposer leur démarche réflexive.

Pour conclure :

Lors de cette deuxième session du CRPE rénové, le jury constate que davantage de candidats se sont préparés avec sérieux à cette épreuve facultative. Il souligne à nouveau le niveau très hétérogène de maitrise de la langue cible, ce qui est à rapporter aux cursus très différents des candidats. La difficulté à prendre de la distance par rapport au support et à proposer une exploitation pédagogique non modélisante s'explique sans doute par le manque de pratique en classe avec des élèves.

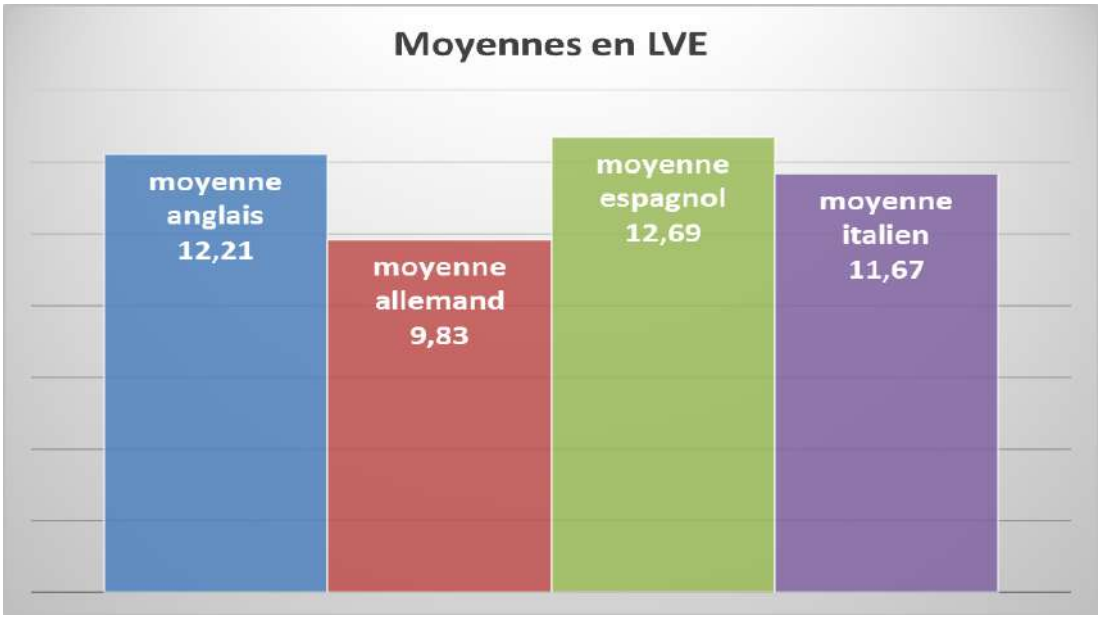
Recommandations générales :

- Analyser le support proposé pour proposer une exploitation adaptée,
- définir un ou des objectifs pédagogiques précis pour travailler les différentes activités langagières de réception (compréhension de l'oral et de l'écrit) et de production (expression orale et écrite),
- structurer la présentation en adéquation avec les différentes étapes de la séance proposée,
- faire preuve de bonnes connaissances culturelles en lien avec le support,
- témoigner de qualités communicatives en français comme dans la langue étrangère choisie.

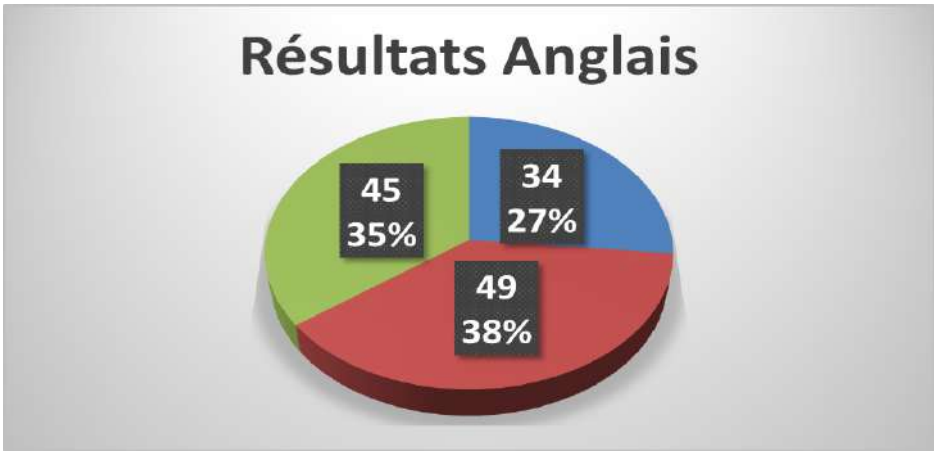
Conseils aux candidats

- **Faire une lecture approfondie des programmes d'enseignement des langues étrangères à l'école élémentaire,**
- **connaître les niveaux du cadre européen commun de référence des langues vivantes,**
- **maîtriser les différentes étapes d'une séance d'apprentissage et s'approprier les exigences de chaque activité langagière,**
- **s'entraîner le plus possible à parler en langue étrangère, augmenter l'exposition à la langue cible et parfaire ses connaissances culturelles en lien avec la sphère linguistique concernée.**

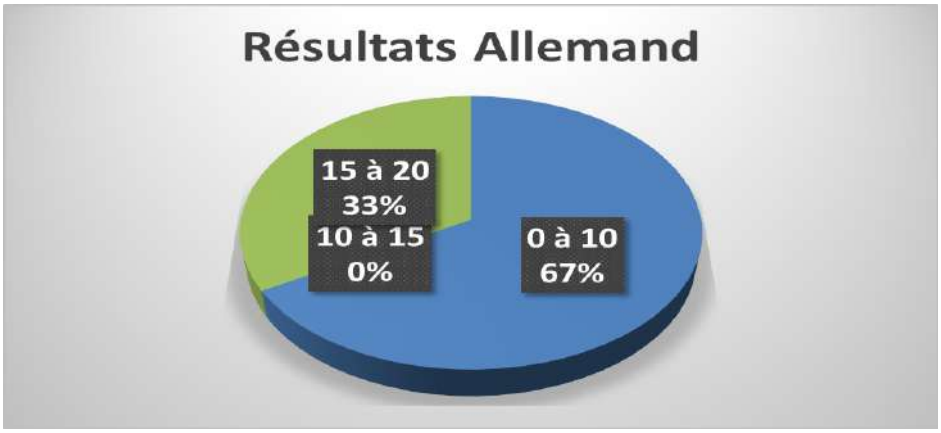
Résultats Épreuve Facultative Langue vivante étrangère



En anglais



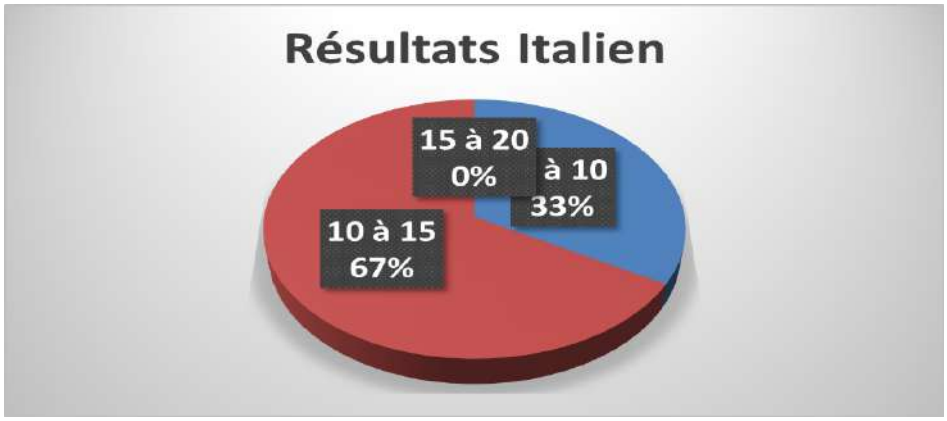
En allemand :



En espagnol



En italien



Remerciements

Madame Nathalie Albert-Moretti, rectrice de l'académie de Besançon, et Fabien Ben, président du jury académique, adressent leurs plus sincères remerciements à :

- Mesdames les inspectrices et messieurs les inspecteurs, responsables d'épreuves et co-rédacteurs du rapport de jury :

 - Baïri Leila, IEN
 - Bouhali-Marques-Pinto Yasmina, IEN
 - Blume Eric, IEN
 - Caille Didier, IEN
 - Ferrand Giliane, IEN
 - Gillot Cyrille, IEN
 - Grandi Aline, IEN
 - L'Hote Carole, IEN
 - Martin Loïc, IEN
 - Pilloix Vincent, IEN
 - Clo-Saunier Magdeleine, IA-IPR
 - Chavey Patrick, IA-IPR
 - Clerc-Gevrey Marie-Christine, IA-IPR
 - Praly Laurent, IA-IPR

- Madame Sandrine Boquestal, cheffe de la DEC

- Madame Carole Curty, gestionnaire du concours, Bureau DEC 1

- Madame Sandrine Cassard, gestionnaire du concours, Bureau DEC 1

- l'ensemble des membres du jury pour leur contribution active aux différentes étapes du concours